

Vevey : boucherie, hôpital, tour Saint-Jean et hôtel de Ville. L'administration communale dans tous ses états

Autor(en): **Bissegger, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Monuments vaudois**

Band (Jahr): **6 (2015)**

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1053377>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vevey : boucherie, hôpital, tour Saint-Jean et hôtel de Ville

L'administration communale dans tous ses états

Paul Bissegger

Le siège de l'administration communale de Vevey s'est développé par étapes et se compose donc d'éléments hétérogènes. Il comprend des structures liées à l'ancienne boucherie médiévale et à l'hôpital du Vieux-Mazel avec la tour Saint-Jean, implantée sur le chœur d'une ancienne chapelle (**fig. 1**). Cet ensemble, devenu « maison de Ville » où se sont réunies dès le XIV^e siècle les autorités communales, a été complété au début du XVIII^e siècle par un Hôtel de Ville emblématique rattaché aux structures anciennes par deux petites ailes, elles-mêmes remplacées en 1988 par une grande verrière qui réunit aujourd'hui les deux parties.

LA TOUR SAINT-JEAN

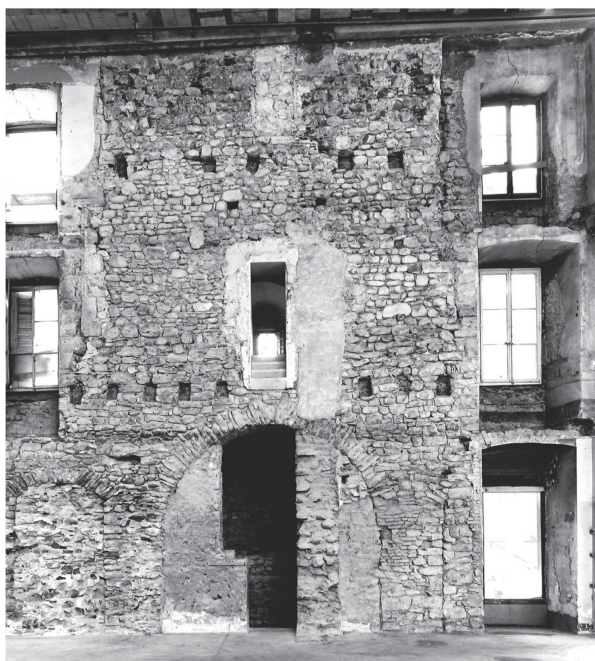
L'Ordre des moines-chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, dits aussi de Malte, possédait à Fribourg une Commanderie qui entretenait des relations avec l'hôpital de Vevey et détenait plusieurs vignes dans la région (confisquées par le jeune Canton de Vaud en 1809), et même une maison, près de la place du marché, acquise en 1562 et revendue en 1793¹. Par conséquent, une source tardive a prétendu que la chapelle de l'hôpital faisait partie de ce patrimoine monastique².

En fait, cette chapelle, consacrée à saint Jean-Baptiste, était bel et bien propriété communale, tout comme l'hôpital adjacent fondé en 1327. Elle occupait toute la largeur de la parcelle entre les deux rues principales. Le mur oriental de ce lieu de culte est conservé, plus large que la tour actuelle qui, elle, mesure 5,80 m. Ce mur primitif a révélé l'arc triomphal du chœur (**fig. 2-3**), sanctuaire étroit et saillant, légèrement trapézoïdal (environ 3,80 × 2,20 m), qui constitue la base de l'actuelle tour Saint-Jean (**fig. 4**). La voûte



1 Plan de la ville en 1633, détail. En haut à gauche, l'ancienne maison Preux (disparue), au centre la tour Saint-Jean et l'hôpital, à l'arrière la maison du Chapitre et l'église Sainte-Claire, ainsi que, à proximité de la rive du lac, l'ancienne maison forte des Belles-Truches (photo Edouard Curcbod / MH Vevey).

d'origine, en berceau, a été remplacée à une date indéterminée par un couverture similaire, mais plus élevé. Une grande baie obstruée, en plein cintre, dans le mur oriental de la tour atteste une fenêtre aménagée peut-être en 1747 pour agrandir un jour préexistant³. Ce chœur était flanqué de percements en arc surbaissé difficiles à interpréter (armoires? portes latérales? absidioles?)⁴. Le tout a été en partie obstrué vers la fin de Moyen Age, notamment pour aménager une « crotte », soit une chambre forte recelant les archives et objets précieux de la communauté urbaine⁵.



2-3 Maçonneries dégagées lors de la démolition de l'ancien hôpital en 1987. À gauche, face occidentale de la tour Saint-Jean : au rez-de-chaussée, partiellement ou entièrement murés, l'arc triomphal donnant accès à l'ancien chœur de la chapelle, flanqué de baies en arc surbaissé. Ci-dessus, après dégagement, l'ancien chœur de la chapelle Saint-Jean et sa niche latérale nord (photos Fibbi-Aeppli / Atelier d'archéologie médiévale, Moudon).

Un clocher devait exister déjà au XIV^e siècle, puisque l'on sait que les assemblées municipales étaient convoquées au son de la cloche⁶. Mais l'actuelle tour-beffroi résulte d'une phase de reconstruction ultérieure, sans doute du XV^e ou XVI^e siècle. En 1402, la Ville acquiert une première horloge publique, livrée par Jean Cuanye, de Romont⁷. Ce mécanisme, renouvelé en 1521, paraît alors bien attesté sur la tour Saint-Jean⁸ et semble avoir bénéficié d'emblée d'un mouvement complexe. En effet, une boule décrivant les phases de la lune est mentionnée déjà en 1585, lorsque le cadran et son décor sont repeints par Humbert Mareschet, artiste connu entre autres pour sa somptueuse ornementation des voûtes de l'église de Lutry (1577)⁹. La lune actuelle de l'horloge, en cuivre, porte la date de 1862.

Le 2 juillet 1731, un incendie survenu dans une maison voisine¹⁰ embrase la toiture de la tour. L'architecte lausannois Guillaume Delagrangé dirige alors les réparations et la nouvelle charpente, réalisée par Abram Mathé, est couverte en tuiles vernissées sur la partie basse du clocher, en écailles de fer-blanc sur le clocheton. La boule de la girouette reçoit un certain nombre de documents commémoratifs, notamment le récit du récent incendie¹¹, tandis qu'une nouvelle horloge est construite par Jean-Georges Hemmerling, serrurier originaire de Liliensetz en Poméranie et devenu bourgeois de Vevey en 1724¹². Cet imposant mécanisme, daté 1733 et signé «IGH» (fig. 5) a été remplacé en 1952 par une horloge de la fabrique J.-G. Baer à Sumiswald. Quant aux deux cloches – dites du Conseil et de la Justice¹³ – elles sont refondues «pour l'honneur de cette ville»¹⁴, en 1732, par des artisans

français, les frères Jean-Baptiste et Alexis Durand, de Colombey-les-Deux-Eglises, aidés d'un certain Godard. Le joli garde-corps métallique qui les entoure a été forgé en 1734 par le même Hemmerling¹⁵.

En 1763, une fontaine due au marbrier veveysan David Doret¹⁶ est adossée à la face orientale de la tour. Défectueuse, cependant, elle doit être remplacée en 1778 déjà par un nouvel ensemble monumental réalisé par le marbrier Jean-François Doret d'après un projet mis au net par l'artiste peintre Michel-Vincent Brandoin¹⁷. Cette fontaine est aujourd'hui flanquée de deux vasques secondaires, tandis que le bassin principal, à cannelures obliques, est desservi par une pile imposante que surmonte un segment de colonne cannelée, elle-même portant une urne (fig. 6). Tout comme on l'observe dès 1773 à la Fontaine orientale, conçue par Brandoin également, des têtes de lionnes coiffées d'un voile cachent les goulots. Ces motifs antiquisants, jusqu'alors inédits dans la région, reflètent l'égyptomanie alors en vogue dans les grands centres artistiques européens¹⁸.

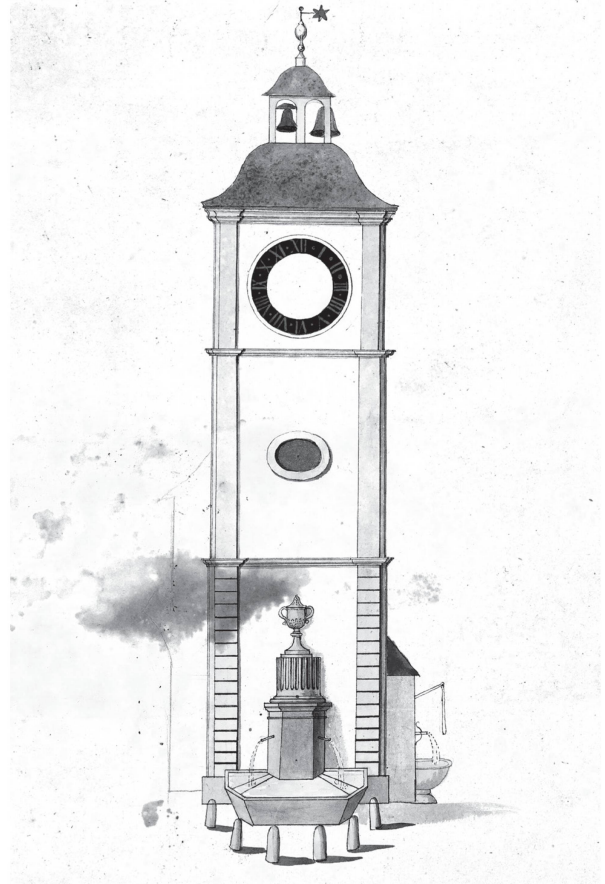
L'aspect de la façade orientale de la tour est fortement modifié en 1887 par Henri Lavanchy, architecte, et E. Lindenmayer, entrepreneur, qui y appliquent un riche décor en ciment moulé, d'esprit Louis XVI. Ils créent ainsi un cadran d'horloge monumental avec cul-de-lampe et guirlandes, tandis que, au pied de la tour, un soubassement à refends ajouré d'un œil-de-bœuf sert d'arrière-plan à la fontaine¹⁹ (fig. 7).

En 1961-1962, toutefois, les architectes Alain Burnat et Pierre Nicati restaurent les parements de la tour à pierres vues « pour lui redonner son aspect du Moyen Age »²⁰. L'œil-de-bœuf est cancellé et l'on crée une baie rectangulaire au bas de l'étroite face sud. Cette opération permet de découvrir, sur la partie interne du mur, un linteau interprété comme un vestige de niche qui aurait pu abriter une statue de la chapelle primitive. Par ailleurs, en raison de traces archéologiques observées lors du décrépiage, les chambranles des baies supérieures sont reconstitués en tuf²¹, tout comme, au bas de la tour, l'encadrement d'une grande ouverture en plein cintre dont on croit alors, sans doute à tort, qu'elle aurait pu être une porte donnant accès à l'estrade sur laquelle le châtelain rendait justice²². La toiture est restaurée en 2013, avec dépôt de nouveaux documents dans la lune de l'horloge²³.

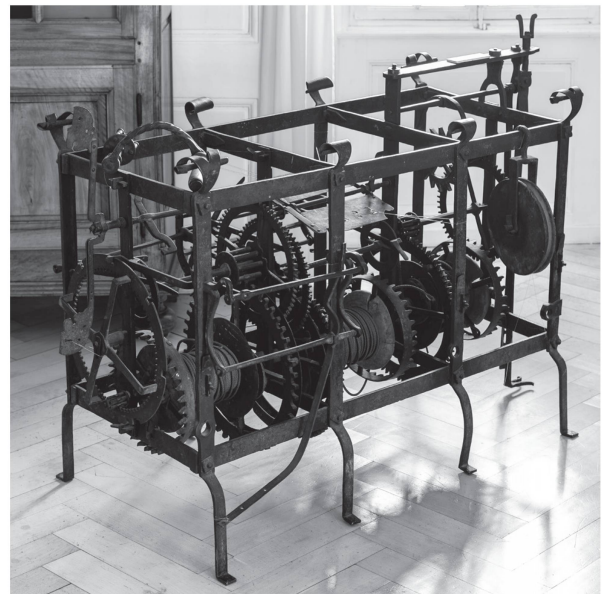
L'HÔPITAL DU VIEUX MAZEL

Une *boucherie* – « mazel » en ancien français, du latin *macellum*²⁴ – desservait le centre historique de Vevey entre deux rues animées, dont l'une conduit à la grande place du marché et l'autre à la porte occidentale de la ville, au débouché de l'important pont sur la Veveysse (actuel quartier de la gare). Cette boucherie donna son nom à un quartier très ancien, appelé *Vieux Mazel* déjà au Moyen Age; là se tenait, sur la petite place homonyme, un marché hebdomadaire²⁵. Début janvier 1327, Guillaume et son fils Mermet d'Aubonne fondent ici une institution charitable destinée à recevoir les pauvres malades²⁶. Cet établissement devient par conséquent « l'hôpital neuf du Vieux-Mazel », appellation qui s'oppose à « l'hôpital Sainte-Marie-Madeleine », dit aussi « hôpital du Mont-Joux » (plus ancien et dépendant des chanoines du Grand-Saint-Bernard) qui se trouvait hors de l'enceinte urbaine, au voisinage de la grande place du marché²⁷.

L'hôpital neuf du Vieux-Mazel s'agrandit dès 1327 grâce à la donation, par le même Mermet d'Aubonne, d'une maison proche²⁸. Puis une année seulement après la fondation, Aimé de Châtel offre un bâtiment voisin, formant la pointe orientale de l'îlot²⁹. Ce dernier édifice va bientôt abriter la chapelle évoquée ci-dessus, dont le chœur en saillie, on l'a vu, sert de base à la tour Saint-Jean³⁰. Au fil du temps, d'autres acquisitions permettent de regrouper en mains publiques les parcelles limitrophes. Quant à la boucherie, elle est partiellement déplacée au sud de l'actuelle rue du Lac³¹ où elle côtoie quelque temps une annexe de l'hôpital, acquise en 1362, et qui, progressivement, va devenir l'hôpital lui-même³².



4 *Élévation de la tour Saint-Jean avec projet de fontaine monumentale. Dessin anonyme, attribuable peut-être à Jean-François Doret, vers 1778, avant révision par Michel-Vincent Brandoin (photo Michel Bovay / AC Vevey).*



5 *Horloge de la tour Saint-Jean, signée JGH et datée 1733, par le serrurier Jean-Georges Hemmerling (photo M. Bovay / MH Vevey).*

S'il n'est plus guère possible, aujourd'hui, de connaître dans le détail l'affectation précise de chaque élément de ce conglomérat architectural, on sait cependant qu'au XVI^e siècle l'hôpital est habité par le recteur de cette institution, sa famille et ses domestiques (environ dix personnes), tandis que l'«hôpital dessous», au sud de la rue du Lac – relié à partir de 1584 à la maison mère par une galerie enjambant la rue³³ – loge environ huit personnes, dont la «portière» qui s'occupe des malades³⁴. Le bâtiment principal, de plus en plus dévolu aux besoins de la commune³⁵, est qualifié simplement de «maison de Ville» en 1699, tandis que l'«hôpital dessous» devient établissement de charité (**fig. 8**), continuant à remplir des fonctions multiples :

Pour y loger et entretenir les pauvres, les malades, les blessés et les caducs de l'un et de l'autre sexe; d'y enfermer les mendiants, les fainéants, les vagabonds et les idiots, aussi de l'un et l'autre sexe; de les faire travailler et occuper autant qu'il se pourra pour éviter la fainéantise et le mauvais emploi des charités qui se distribuent de l'hôpital aux particuliers³⁶.

A la suite de la construction d'un nouvel hôpital à la rue du Simplon 38, la vieille maison des pauvres est cependant vendue à un particulier en 1737³⁷. A sa place, une belle demeure entre cour et jardin (rue du Lac 3-7) est élevée vers 1750 pour Jean-Louis-Etienne Dufresne, et devient vers le milieu du XIX^e siècle le Cercle du Léman³⁸.



L'ANCIENNE MAISON DE VILLE

A Vevey, des «bourgeois» sont mentionnés dès le XIII^e siècle et une charte de franchises, accordée en 1356 par François de la Sarraz, permet la nomination, pour la première fois, de cinq «syndics», chargés d'administrer le Bourg d'Oron, c'est-à-dire la portion urbaine dépendant de ce haut personnage³⁹. Les coseigneurs des autres quartiers en font bientôt autant et les cinq élus formant le premier gouvernement municipal sont bien attestés: Johannod Morgens, Jean Passerat, Mermet de Tavel, Perrod de Saint-Légier et Jean Gay. Comme dans d'autres villes de la région, les débuts de l'autonomie communale sont étroitement liés à des institutions religieuses plus anciennes, essentiellement les confréries⁴⁰. Les franchises accordées à Vevey en 1370 par Amédée VI, comte de Savoie, mentionnent la confrérie du Saint-Esprit et celle de la Vierge-Marie, cette dernière située justement dans le quartier du Vieux-Mazel⁴¹. Ces institutions religieuses sont supervisées par des ecclésiastiques qui jouent un rôle prééminent non seulement dans le domaine spirituel, mais également dans celui de l'administration séculière. On rappellera ici l'activité de Jean de Montreuil (Montreux), curé de Saint-Martin à Vevey vers 1460, dont le sceau en laiton, en forme de navette, a été retrouvé dans les vignes⁴². Il n'est donc guère surprenant que l'administration hospitalière ait autorisé très tôt les autorités communales à utiliser une partie de ses locaux⁴³.



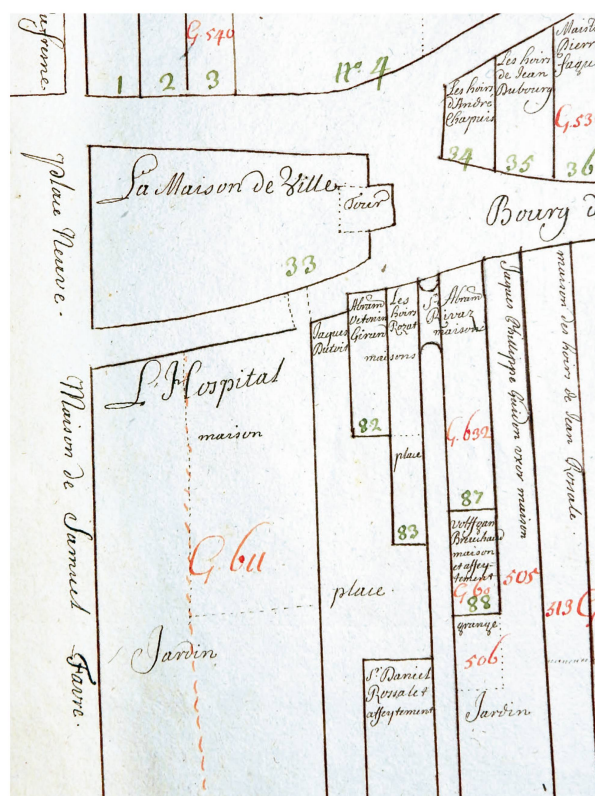
6 Fontaine Saint-Jean, réalisée par Jean-François Dorét selon un projet révisé par Michel-Vincent Brandoïn, 1778 (photo M. Bovay).

7 Façade nord (côté rue du Simplon) de l'ancienne maison de Ville, photographie anonyme vers 1899. La tour affiche les embellissements en ciment de 1887, ainsi qu'une plaque en l'honneur des patriotes vaudois posée en 1898 à l'occasion du centenaire de la Révolution (MH Vevey).

Un petit Conseil, disposant d'un lieu de réunion spécifique (*camera consilii*)⁴⁴, documentait déjà ses décisions au moyen de procès-verbaux, dont les plus anciens remontent à 1391⁴⁵. Cet organe exécutif rendait compte de sa gestion à vingt prud'hommes, également élus par la communauté, qui se réunissaient initialement deux fois par an, le dimanche avant la Saint-Jean-Baptiste (24 juin) et le dimanche après la Saint-Barthélemy (24 août), dates auxquelles s'ajoute bientôt la Saint-Michel (29 septembre)⁴⁶. Initialement, la chapelle de l'hôpital abritait sans doute ces assemblées; puis les sources attestent l'existence d'une *magna stupa* (grande chambre chauffée), dite aussi *aula domus hospitalis* (grande salle de l'hôpital), terminologie qui laisse supposer un aménagement spécifique du bâtiment. Bien entendu, l'importance numérique des conseils a varié dans le temps; l'Exécutif est devenu le Conseil des Douze, tandis que le Législatif pouvait siéger, selon les décisions à prendre, sous deux configurations: le Conseil des Soixante, et celui des Cent-Vingt.

On sait que la conquête du Pays de Vaud par les Bernois en 1536 entraîne l'introduction de la Réforme et la confiscation des biens d'église, ainsi que d'importants changements dans les structures politiques et judiciaires. Il faut alors créer une salle réservée à la Justice (anciennement rendue en plein air, sous un auvent au voisinage de l'hôpital⁴⁷), ainsi qu'une salle du Consistoire (tribunal des mœurs). Durant le troisième quart du XVI^e siècle, dans un contexte difficile marqué par une épidémie de peste en 1580⁴⁸ et par plusieurs tremblements de terre en 1584, qui ravagent tout particulièrement le Chablais⁴⁹, la maison de Ville, à en croire l'historien Albert de Montet, aurait été profondément modifiée entre 1579 et 1584⁵⁰. Cependant, les Manuels du Conseil, ainsi que les comptes du Commandeur, tout comme ceux de l'Hôpital, restent muets à ce sujet. Les comptes ne signalent guère, en 1584, que la construction d'une galerie en bois franchissant à hauteur du premier étage l'actuelle rue du Lac pour mener à la fois aux «privés» et à l'annexe méridionale de l'établissement hospitalier⁵¹.

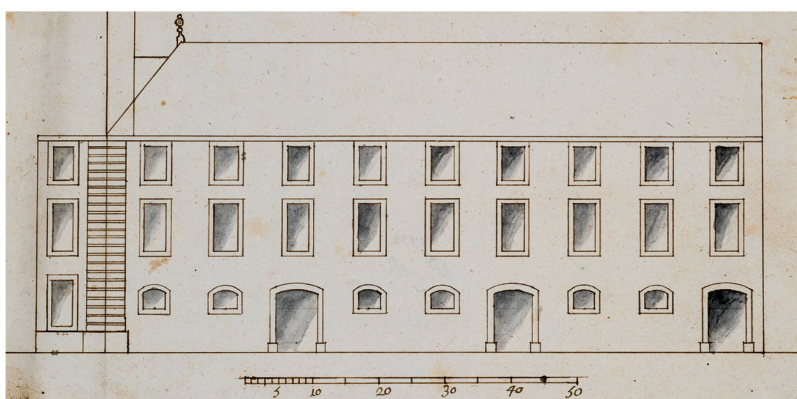
Un bloc de pierre armorié (fig. 9) conservé dans le vestibule de l'Hôtel de Ville du XVIII^e siècle⁵², passe pour commémorer cette prétendue transformation. En réalité, la sculpture semble avoir été donnée par les autorités baillivales pour orner une porte de ville, assurément celle de la tour du Sauveur qui est alors en reconstruction à proximité de la place du marché, près du lac⁵³. Ce bloc armorié (*Bern-Reich*, en allemand), rappelle aux Veveysans leur statut de sujets de Berne, ville d'Empire: en effet, le blason veveysan paraît presque écrasé par des symboles héraldiques plus imposants: deux lions affrontés couronnent l'aigle impériale, elle-même dominant deux armoiries à l'ours (bipolarité que l'on observe fréquemment, sans doute pour des raisons



8 Plan cadastral de 1699. Détail montrant la « maison de Ville » et l'hôpital au sud de la rue du Lac, après dégagement de la place à la suite le grand incendie de la ville (ACV).



9 Bloc sculpté aux armes du Saint-Empire, de l'Etat de Berne et de la Ville de Vevey, millésimé 1584. Signé des initiales du sculpteur, D TR (photo M. Bovay).



10 Paul Richard, projet de reconstruction de la façade nord (rue du Simplon), 1732 (photo M. Bovay / AC Vevey).

de symétrie autant que pour évoquer les portions alémanique et *welsche* du vaste territoire bernois)⁵⁴. Le millésime 1536 fait référence à la conquête bernoise et, plus bas, et en plus gros, celui de 1584 rappelle l'année de la construction, tandis que les initiales DTR identifient le sculpteur. Le patronyme de celui-ci, un certain maître David, est hélas resté dans l'ombre⁵⁵. En revanche, on connaît le nom du peintre chargé de la mise en couleurs: il s'agit d'Andreas Stoss, artiste actif notamment à Lucens et sans doute également à Moudon, qui est alors chargé d'orner trois armoiries à Vevey et deux à La Tour-de-Peilz⁵⁶.

A cette époque, le bâtiment comporte au rez-de-chaussée, sous la tour Saint-Jean, la «crotte» évoquée plus haut. Cette pièce voûtée, dont la fenêtre est garnie en 1583 d'une grille⁵⁷, abritait, on l'a vu, les archives communales. Elle était précédée de deux «certours» (caves à vin), au-dessus desquelles se trouvaient la cuisine et un «poêle neuf», attesté en 1574.

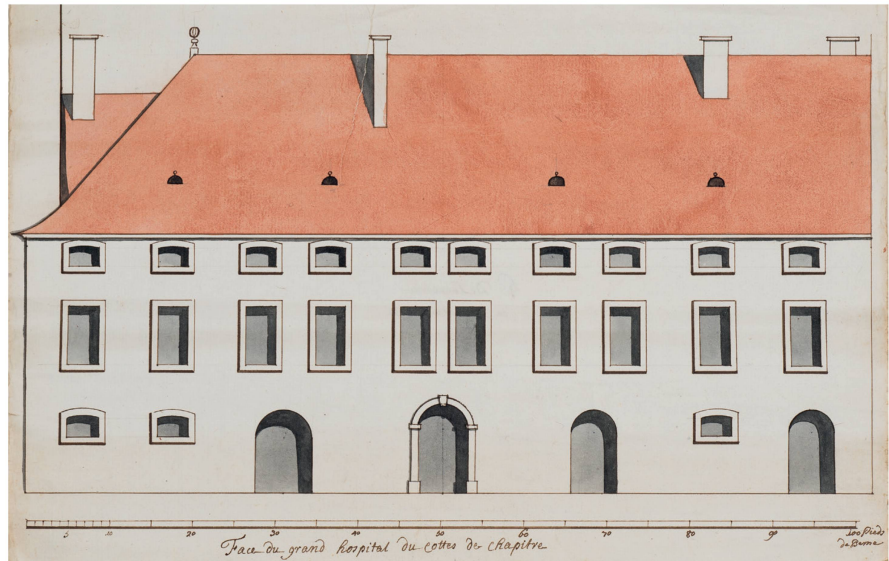
Après la construction du nouvel Hôtel de Ville du début du XVIII^e siècle, l'ancien bâtiment, déjà passablement délabré, souffre encore de l'incendie survenu en 1731 à la tour Saint-Jean. Non seulement la toiture est touchée, mais à l'intérieur l'escalier s'effondre sous le poids de volontaires venus lutter contre le feu. On déplore, parmi les sauveteurs, treize blessés et un mort, Jacob Gilliéron⁵⁸. Une reconstruction est donc à l'ordre du jour et Paul Richard, de Vevey⁵⁹ (fig. 10), ainsi que Guillaume Delagrangé, de Lausanne⁶⁰, sont appelés à fournir des plans (fig. 11-12). Richard propose une reconstruction quasi complète, tandis que Delagrangé, à en juger par le tracé quelque peu irrégulier des murs, semble vouloir récupérer une partie des structures anciennes. Tous deux aménagent des logements et conservent l'ample volume traversant (parcelle médiévale) qui abritera le nouvel escalier. Le projet Delagrangé intègre aussi le «petit hôpital», au sud de la rue du Lac, ainsi que la passerelle permettant d'y accéder. Les deux bâtisseurs prévoient tout particulièrement de reconstruire la façade méridionale de l'édifice, conformément aux

directives d'une commission ad hoc estimant «qu'il serait nécessaire qu'on fit à cette façade des jours réguliers au nombre de sept». Les deux projets se ressemblent donc dans les grandes lignes, mais Richard prévoit partout neuf axes de percements réguliers, tandis que Delagrangé donne sept axes au rez-de-chaussée et dix, irrégulièrement espacés, aux deux niveaux supérieurs. Rend-il mieux compte de l'état historique de l'édifice? Quoi qu'il en soit, ces propositions ne trouvent pas de concrétisation, puisque l'on décide en définitive le déplacement de l'hôpital dans un bâtiment construit tout exprès, en 1734-1736, au quartier de la Villeneuve (actuellement rue du Simplon 38)⁶¹.

Pour ce qui est de la vieille maison de Ville, on se contente en 1732 de demander à Nicolas Senechaux de reconstruire la façade méridionale en supprimant la galerie de communication avec le petit hôpital voisin⁶². Mais en 1737, à nouveau, l'édifice est déclaré «dangereux et inhabitable» et exige une réfection complète de la toiture. On envisage en outre d'aménager au rez-de-chaussée des dépôts de blé, d'y stocker le matériel du maisonneur (outils, échelles, cordes, poulies et 196 sceaux à incendie en cuir, la plupart millésimés 1726), ainsi que les pompes à feu⁶³.

Entre 1751 et 1756, l'immeuble est cette fois entièrement rebâti avec des façades très simples, proches de ce qui avait déjà été proposé vingt ans plus tôt. Ces travaux se font sous la direction «d'un homme entendu en architecture», le bâtisseur (et confiseur!) Daniel-Antoine Girard (1708-1774)⁶⁴. Des barques amènent la molasse de la «carrière d'Ouchy», tandis que les tuiles proviennent de Rolle. Le crépi, pour offrir plus de résistance, est fait de mortier mêlé de limaille de fer et de mâchefer pilé, en veillant toutefois à ce que cette masse, que l'on veut «couleur molasse», ne soit pas trop foncée⁶⁵. La charpente est levée en août 1755⁶⁶, puis Jacques-Louis Lemp dore en toiture les girouettes, dont il passe en rouge «le pauffer [pique métallique], le fleuron et la flamme»⁶⁷ (fig. 13).

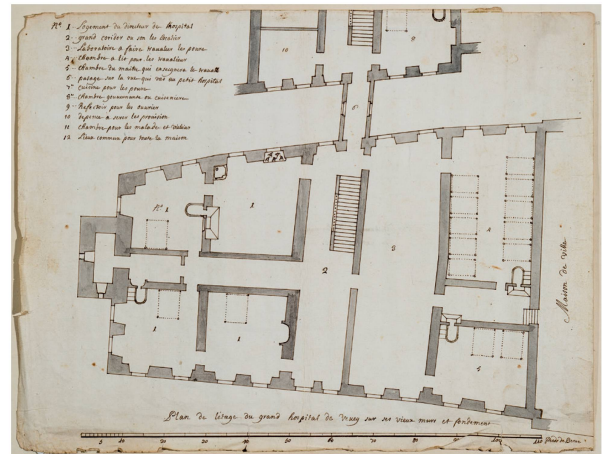
11 Guillaume Delagrangre, projet de reconstruction de la façade nord (rue du Simplon), 1732 (photo M. Bovay / AC Vevey).



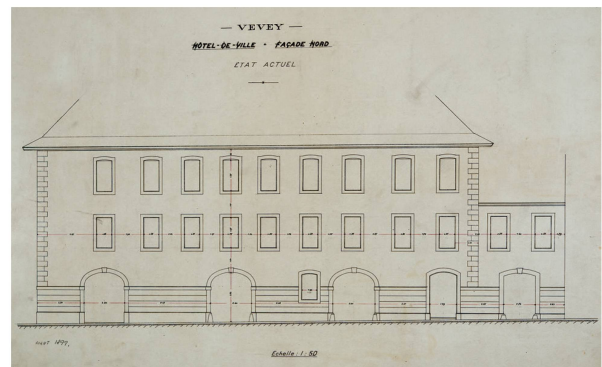
Le rez-de-chaussée recèle alors différents dépôts comprenant les pompes à incendie et le caisson d'artillerie, tandis que l'étage comporte des logements de fonction, non seulement pour le secrétaire de la Ville et celui de l'Hôpital, mais aussi pour le héraut (huissier et crieur public). Les boiseries sont peintes en « gris azuré » et le potier de terre veveysan Ulrich Kuchli installe six poêles en réutilisant certains éléments anciens⁶⁸. La petite aile nord, rattachée au nouvel Hôtel de Ville, comporte, à l'étage, un local voûté abritant désormais les archives. Une plaque chantournée de marbre de Saint-Triphon, millésimée 1755 et affichant le nom des principaux responsables du chantier, est encadrée dans le mur⁶⁹. Ce petit monument a disparu lors de la démolition de cette aile en 1988.

Divers aménagements secondaires sont entrepris vers 1823⁷⁰ et, dès le milieu du XIX^e siècle, une partie du rez-de-chaussée est louée à des commerçants⁷¹. En 1899-1901, un grand chantier modernise considérablement les lieux. Henri Schobinger, architecte, et Henri Lavanchy, entrepreneur, donnent à l'édifice les façades qui prévalent encore aujourd'hui avec leurs fenêtres à frontons cintrés et consoles néoclassiques⁷² (fig. 14), tout en améliorant le confort de l'édifice (lumière électrique et, ponctuellement, carrelage mosaïque rouge et jaune de Sarreguemines)⁷³.

Dès 1944, les architectes Burnat et Nicati étudient l'hypothèse d'une reconstruction complète de l'immeuble⁷⁴, mais il faut attendre 1987-1988 pour que, à l'occasion d'une rénovation générale, ce bâtiment administratif soit radicalement transformé par Jean-Marc Jenny, architecte. On ne conserve alors que les façades : l'intérieur, entièrement vidé pour être adapté à une utilisation contemporaine, est relié par une délicate verrière (rénovée en 1994) à l'Hôtel de Ville⁷⁵.



12 Guillaume Delagrangre, projet de reconstruction de l'hôpital, plan du premier étage, 1732 (photo M. Bovay / AC Vevey).



13 Façade nord, relevé de l'état des lieux vers 1899, par Henri Schobinger, architecte, montrant la façade issue de la reconstruction de 1755 (photo M. Bovay / AC Vevey).

LE NOUVEL HÔTEL DE VILLE

HISTORIQUE

Entre le 31 juin et le 2 juillet 1688, un dramatique incendie ravage une grande partie de l'agglomération veveysane, mais épargne les bâtiments communaux du Vieux-Mazel⁷⁶. Le premier choc étant passé, les autorités réalisent que ce désastre leur offre l'opportunité d'innover en matière d'urbanisme. En démolissant les ruines de quatorze maisons incendiées, les édiles pourront créer ici une place publique *intra-muros* (avantage dont Vevey ne bénéficiait pas vraiment jusqu'alors)⁷⁷ tout en agrandissant les locaux communaux grâce à un immeuble représentatif, illustrant l'importance économique et politique de ce chef-lieu lémanique (fig. 15). La place, entièrement nivelée au printemps 1689 puis plantée d'arbres, mettra en valeur le nouveau bâtiment. Elle reçoit ultérieurement le pilori (de 1772 à 1828)⁷⁸, puis son niveau est abaissé et régularisé en 1831 avec suppression, au midi, d'un mur de soutènement, remplacé par des gradins⁷⁹.

A partir de 1701, les autorités planifient donc la création d'un Hôtel de Ville monumental et sollicitent dès l'année suivante, auprès des habitants, des souscriptions en vue du financement de l'ouvrage; le geste des généreux donateurs est immortalisé dans un précieux registre établi tout exprès⁸⁰. Le maçon André Buet et le menuisier-charpentier Paul Richard participent aux discussions et, tous deux, en 1702, non seulement déterminent au moyen de cordeaux l'implantation du futur bâtiment⁸¹, mais collaborent avec Jacques-François de Joffrey au dessin du plan. Ce dernier est alors propriétaire de la Cour au Chantre, grande demeure veveysane qu'il fera lui-même transformer vers 1725 en hôtel particulier «entre cour et jardin»⁸². Pour l'élévation principale, cependant, on s'adresse à un architecte huguenot résidant à Genève, Jean Vennes⁸³, auteur peu après du temple de La Fusterie (1713-1715), inspiré du célèbre modèle de Charenton (1623)⁸⁴. Vennes, natif de Sommières, dans le sud de la France, a plusieurs cordes à son arc. Il fut sans doute conseiller du roi et contrôleur des gabelles en Languedoc⁸⁵ avant de se réfugier dans la Cité de Calvin à la suite de la révocation de l'Edit de Nantes en 1685. En 1700, il collabore à la construction de l'aile orientale de l'Hôtel de Ville de Genève⁸⁶, aile dont la sobre façade principale, sur La Treille, est ajourée de hautes fenêtres réparties sur trois avant-corps⁸⁷.

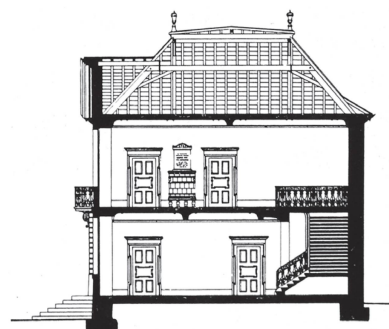
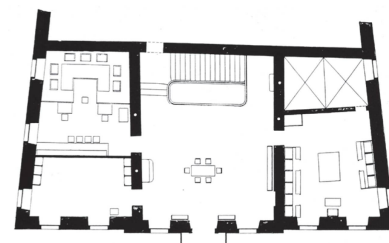
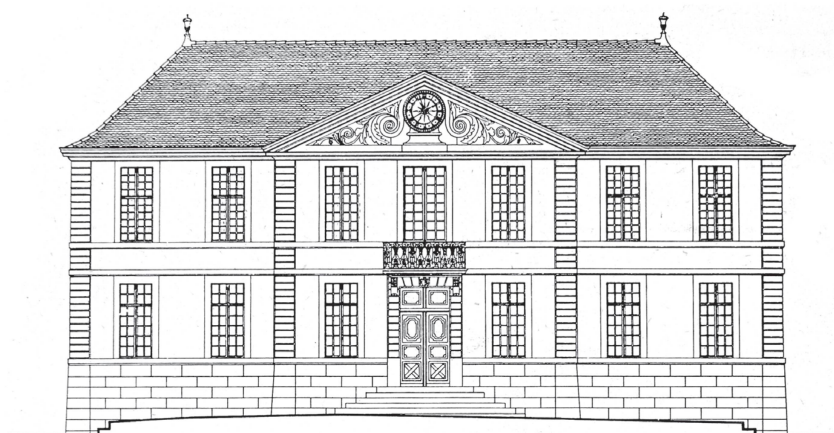
A la même époque, Vennes pourrait avoir contribué à un projet de reconstruction du château de Coppet⁸⁸, puis en 1707-1712, à Genève, il participe avec d'autres à la planification de l'hôpital général du Bourg-de-Four (actuel palais de Justice)⁸⁹. Ce premier grand édifice public



14 *Détail de la façade nord, état actuel, avec les encadrements de fenêtres modifiés en 1900 (photo Paul Bissegger, 2015).*

du XVIII^e siècle à Genève est à peu près contemporain, dans la même ville, et dans le registre des résidences privées, de l'hôtel Lullin-de-Saussure, par Joseph Abeille⁹⁰, ainsi que du célèbre hôtel Buisson construit par Moïse Ducommun⁹¹. Avec ces réalisations ambitieuses, le classicisme français s'implante véritablement au bout du lac. Quant au canton de Vaud, il ne demeure pas en reste, puisqu'il peut s'enorgueillir du château de L'Isle, bâti en 1696 selon des plans de l'architecte parisien Jules-Hardoin Mansart⁹².

Pour en revenir à Vevey, un devis des marbres nécessaires à la construction montre que l'on envisage deux variantes⁹³. Il y a d'une part l'élévation réalisée, et de l'autre, un projet sans fronton, mais avec une façade «quadrillée» typique du début du XVIII^e siècle, multipliant bandeaux et montants de fenêtres prolongés sur les allèges. Ce projet alternatif prévoyait une porte légèrement plus haute que celle qui existe actuellement, surmontée d'une corniche développée et d'une fenêtre semi-circulaire en lieu et place du balcon⁹⁴. D'autres intervenants contribuent à la préparation du chantier. Les plans de détail sont dessinés par un certain «maître Paul», assurément le menuisier Paul Richard déjà évoqué qui, à Vevey, fournit aussi des plans pour les halles et la grenette⁹⁵, tandis que le modèle de la charpente est dû à un nommé Schelling⁹⁶. L'on achète en outre douze estampes «pour avoir des modèles pour les grilles du balcon soit de l'escalier»⁹⁷. Il doit s'agir là de planches précoces du huguenot Pierre Gignoux, venu d'Uzès pour s'établir à Genève et y devenir bourgeois en 1705⁹⁸. Il a lui-même pu s'inspirer, à en croire Paul Hofer, des ouvrages de D'Aviler⁹⁹.



15 Face, plan et coupe de l'Hôtel de Ville (Frédéric GILLIARD & Henri MEYER, Le canton de Vaud I, Zurich/Leipzig 1925 [MB Vaud I]).

Quant aux travaux de construction proprement dits, ils sont menés, dans un premier temps, avec célérité. En mars 1702, les ouvriers procèdent à la démolition de «l'écorcherie», soit l'ancienne boucherie citée plus haut, qui s'appuyait à l'hôpital et possédait une ou plusieurs arcades communiquant avec celui-ci¹⁰⁰. Les maçons et tailleurs de pierre se nomment André Buet, Gaspard Quinque, Jean Serex, Jean-Elie Pariod, Abraham Barbey, et François-Louis Guisaz¹⁰¹. Ils mettent en œuvre du «marbre de Villeneuve» levé à l'aide d'une grue empruntée en avril 1702 au bailli de Morges¹⁰², et posent, en mai 1702, les «armes de la Ville qui sont à la couverture de la porte»¹⁰³, ainsi que la dalle du balcon¹⁰⁴. Les travaux de maçonnerie sont terminés en décembre de la même année. Un certain Abraham Clerc travaille au fronton, mais on ignore s'il est véritablement le sculpteur qui exécute les divers ornements de cette façade¹⁰⁵. Quoi qu'il en soit, lorsque le bâtiment est sous toit, Jean-Baptiste Lemp peint les girouettes, «mi-parti d'or fin et d'azur, la pique au-dessus d'or fin et la branche au-dessus avec le fleuron couleur de fer en huyle»¹⁰⁶.

L'année suivante débutent les aménagements intérieurs ainsi que la pose des fenêtres, toujours par Jean-Baptiste Lemp¹⁰⁷ et Paul Richard, menuisiers¹⁰⁸. Puis les travaux ralentissent, faute de fonds. En 1704, quelques difficultés surgissent avec Pierre Magnin, auteur des quatre pommeaux en étain dont le prix est jugé exorbitant¹⁰⁹ et, en 1706, le Conseil prend la ferme résolution de «parachever la maison de Ville pour n'être plus à la gueule des gens»¹¹⁰. A la suite d'une nouvelle campagne de souscriptions, les

travaux reprennent, mais très lentement. Jean-Baptiste Lemp exécute les boiseries en noyer de la salle du Conseil, puis celles de l'assemblée des Cent-Vingt. Il fournit aussi le plafond lambrissé de la salle des pas perdus à l'étage¹¹¹. Les ferronneries du balcon et de l'escalier, financées par le banquier Philibert Herwart¹¹², sont confiées au serrurier Jean-Louis Robert, chargé de leur exécution selon des modèles de Gignoux, tandis que Christophe Genard s'occupe des «corniches de fer blanc aux balustres»¹¹³. J.-L. Robert meurt cependant prématurément; l'ouvrage est terminé par Pierre Martin et surtout par Adam Robert, auquel on demande «un modèle des balustres de la coquille de l'escalier pour voir s'il pourra servir à ce travail»¹¹⁴ (fig. 17). Jean-Baptiste Lemp intervient ensuite pour «mettre en couleurs les balustres du degré de la nouvelle maison de Ville, fera les moulures de bois, les dorera de prince metel¹¹⁵, les feuilles d'or d'un beau verd, et le reste noir moiennant 16 batz par balustre»¹¹⁶.

Le vestibule du rez-de-chaussée est doté d'un carrelage en terre cuite selon un modèle proposé par un tuilier de Morges¹¹⁷, alors que le plafond à quatre grands caissons couverts de plâtre est l'œuvre d'un artisan italien resté anonyme¹¹⁸. Gaspard Stahl réalise l'horloge complexe du nouveau bâtiment¹¹⁹. Ce mécanisme [renouvelé en 1760]¹²⁰ commande non seulement la «montre» du fronton, mais aussi, par des tringles articulées, les cadrans installés au rez-de-chaussée, c'est-à-dire dans le vestibule et la salle dite des mariages, et à l'étage dans le vaste espace des pas perdus et anciennement sans doute aussi dans la salle du Conseil. Ces cadrans sont mis en valeur par des boiseries

correspondant au modèle le « plus simple » proposé par J.-B. Lemp¹²¹. Sur chacun d'entre eux, l'unique aiguille se termine par une main et une lune, tandis qu'un soleil doré darde ses rayons sur les heures du jour; aux angles figurent, en haut les armoiries de Vevey, en bas, accompagnées du millésime 1709, à gauche celles du banneret Jacques de Joffrey¹²², et à droite celles du commandeur Jacques-François Hugonin¹²³ (fig. 16).

Deux maîtres-potiers de Moudon, sans doute Abraham et Daniel Dutoit, dotent les salles principales de quatre poêles¹²⁴. Enfin, le 30 juin 1710, le bâtiment est inauguré sans flonflons par une première réunion de l'assemblée des Cent-Vingt¹²⁵. Lemp, qui passe parfois, mais à tort, pour l'architecte de l'édifice, est bientôt nommé bourgeois d'honneur pour la qualité de son travail, tandis que le commandeur Hugonin est gratifié d'un « vase » en raison des bons services qu'il a rendus « pour l'embellissement de l'Hôtel de Ville »¹²⁶.

A l'usage, cependant, on constate rapidement que l'architecture à la française, sans contrevents, n'est guère adaptée à notre climat, « puisque dès qu'il pleut avec un peu de bise et de vent, les fenêtres sont toutes mouillées et même l'eau entre dans les chambres... ». Dès 1710, les châssis sont donc protégés¹²⁷. Très tôt aussi, la nécessité d'emplacements spécifiques réservés aux archives se fait sentir: en 1705, un « cabinet » est créé à chaque étage à l'arrière des pièces méridionales¹²⁸ et en 1716 le maçon Henri Girard¹²⁹ y construit des voûtes d'arêtes pour écarter tout danger d'incendie¹³⁰. Les portes et les volets métalliques de ces locaux sécurisés sont commandés à un forgeron de Bourgogne, qui les livre au marché de Morges le 9 septembre 1716¹³¹. Deux artisans locaux, Daniel Bron et Gaspard Stahl, sont en compétition pour les serrures. Celle de Stahl, la plus sophistiquée, contrôlera la chambre forte de l'étage, à l'arrière de la salle du Conseil¹³².

OBJETS MOBILIERS

Un Hôtel de Ville nécessite un certain nombre de meubles et d'objets qui contribuent au décorum, ou alors symbolisent ou facilitent l'exercice du pouvoir. Ainsi, un petit, mais exceptionnel miroir convexe, sans doute de la fin du XV^e ou tout début du XVI^e siècle¹³³ (fig. 18). Son support en bois (env. 64 × 85 cm), sommé d'une corniche développée, est orné de carton finement découpé évoquant des remplages flamboyants, collés sur un fond de parchemin peint en rouge, noir et vert, avec deux écus aux couleurs de la Ville, *parti d'or et d'azur*. A une époque où le verre était encore essentiellement soufflé, un miroir bombé était plus facile à réaliser que son équivalent plat, et ce genre d'objet



16 Horloge ovale (1709), salle des pas-perdus (photo M. Bovay).



17 Balustrade de l'escalier (1707), débouché de la rampe sur la salle des pas-perdus (photo M. Bovay).

de prestige était très apprécié à la fin du Moyen Age. Si ces meubles fragiles n'ont que très rarement survécu, la peinture de chevalet atteste néanmoins de leur présence dans les résidences des classes aisées. Il suffit de mentionner le triptyque d'Henri de Werl (après 1422), attribué à Robert Campin, ou encore le célèbre portrait des époux Arnolfini, par Jan van Eyck, en 1434. Le miroir veveysan semble trop virtuose pour avoir été fabriqué sur place et l'on imagine qu'il a pu être donné par une personnalité de passage, ou même acquis par les autorités, celles-ci se dotant également en 1578 de la toute récente carte de Thomas Schoepf, célèbre « cosmographie de tout le pays de Mess. nos Princes de Berne, le tout depeyinct et imprimé sur toyle »¹³⁴.

18 Miroir convexe, fin XV^e - début XVI^e siècle (photo M. Bovay / MH Vevey).

19 Siège du banderet, chef des autorités de la Ville, sculpté par Pierre Escoffey et millésimé 1649, posé sur une base rapportée (photo M. Bovay).

Dans la salle du Conseil, le prestige du banderet, qui préside alors le Petit Conseil, est rehaussé en 1649 par la confection d'un siège richement sculpté et armorié par le menuisier Pierre Escoffey, qui y a laissé ses initiales¹³⁵ (fig. 19). Par ailleurs, toujours dans le domaine des objets à forte valeur symbolique, il faut mentionner le sceptre de justice provenant de la famille de Palézieux, dont André de Palézieux (1628-1688) a été le premier d'une lignée de justiciers¹³⁶ (fig. 20). Avec ses ailerons ajourés, ce type d'objet contondant, précieusement conservé dans un étui en bois tourné, est traditionnellement daté de la seconde moitié du XVI^e siècle par référence à la masse d'arme de cavalier qui lui a initialement servi de modèle. Mais ce symbole de pouvoir a assurément été fabriqué aussi longtemps qu'a duré son utilisation et pourrait donc être postérieur d'un, voire de deux siècles¹³⁷. Vevey conserve également l'ancien bâton du châtelain, dont le pommeau d'argent gravé est millésimé 1659¹³⁸, ou encore des sceaux communaux, des étalons des poids et mesures¹³⁹, enfin des « semaises » en étain, souvent réalisées par paires, dans lesquelles on servait aux grandes occasions le vin de la Ville. Les plus anciennes d'entre elles, particulièrement représentatives, ont été peut-être commandées en parallèle au « vase » que l'on offre au commandeur Hugonin à l'occasion de l'achèvement de l'Hôtel de Ville en 1711¹⁴⁰ (fig. 21). Rehaussées d'éléments en laiton, elles portent les armes de Vevey et, gravées sur la panse, celles du commandeur Jacques-François Hugonin. Le long col allongé se retrouve sur plusieurs « channes » vaudoises du début XVIII^e siècle, mais le décor de godrons semble plutôt exceptionnel et rappelle certaines coupes d'orfèvrerie plus anciennes¹⁴¹. Deux autres semaises, elles aussi aux armes de la Ville, de forme plus traditionnelle, sont datées 1777 et portent le poinçon de Pierre Goncet¹⁴², tandis que trois autres, relevant de l'ancien hôpital, se trouvent à la salle de la municipalité. Elles datent de la première moitié du XIX^e siècle et sont dues à David Angelin¹⁴³.

Le musée conserve en outre une exceptionnelle « bal-lotte », c'est-à-dire une urne utilisée pour les votations¹⁴⁴ (fig. 22). Cet instrument rarissime se présente sous forme d'une boîte octogonale en bois, fermée d'un couvercle joliment mouluré, et desservie par un entonnoir revêtu de parchemin. Chaque élu appelé à voter y jetait sa boule d'or ou d'argent pour exprimer un avis positif ou négatif. Un levier contrôlant le col de l'entonnoir permettait un seul vote à la fois. Sur un pan de la boîte, une large ouverture circulaire,





20 Sceptre de justice provenant de la famille de Palézieux, dans la tradition des masses d'armes de cavaliers de la fin du Moyen Age (photo M. Bovay / MH Vevey).

21 Semaise en étain avec ornements de laiton, vers 1711, portant les armes de la Ville et, gravées sur la panse, celles du commandeur Jacques-François Hugonin (photo M. Bovay / MH Vevey).

22 « Balotte », soit urne électorale, vers 1733, avec ses boules argentées et dorées destinées à l'expression du vote (photo M. Bovay / MH Vevey).

23 Coffre-tirelire de la fin du XVIII^e siècle, dont les fentes marquées « G », « W » et « H » alimentent séparément les caisses du domaine viticole des Gonelles, de la Ville et de l'Hôpital (photo M. Bovay / MH Vevey).

24 *Façade principale de l'Hôtel de Ville. Photographie anonyme, vers 1900 (MH Vevey).*



à l'origine elle aussi garnie de parchemin pour dissimuler le contenu, donnait accès, après le vote, à l'ensemble des «bulletins» exprimés. Cet instrument a été introduit vers 1733, lorsque la commune défraie l'orfèvre Jean Poulet, de Châlons-sur-Saône, mais établi à Lausanne, pour la livraison de 121 «balottes», dont 80 dorées et 41 d'argent¹⁴⁵. La ville de Morges se dote en 1734 du même appareil (perdu)¹⁴⁶.

En outre, le «poêle» du Conseil, soit pièce chauffée, est meublé vers la fin du XVI^e siècle d'un «coffre vert» ou «arche verte» dans laquelle on conserve le numéraire communal¹⁴⁷. Cette arche est remplacée vers la fin du XVIII^e siècle par un coffre-tirelire lourdement ferré comportant trois serrures et trois entailles marquées «G», «W», et «H». Ces ouvertures, obliques pour décourager toute tentative d'hameçonnage, permettaient d'alimenter la cassette du domaine viticole des Gonelles¹⁴⁸, ainsi que celles de la Ville et de l'Hôpital (**fig. 23**).

TRANSFORMATIONS DU BÂTIMENT

Des travaux de rafraîchissement sont effectués en 1882 par Marc Franel, architecte, et A. Ronchi, entrepreneur¹⁴⁹, puis une restauration intérieure a lieu en 1901-1902 sous la direction des architectes Paul Nicati et Adolphe Burnat¹⁵⁰. Le même bureau restaure en 1938-1939 la façade occidentale¹⁵¹ (**fig. 24**). La charpente du début du XVIII^e siècle (qualifiée déjà en 1858 de «bien plus originale qu'ingénieuse»¹⁵²) est remplacée en 1954 par une toiture à croupes, plus haute, car on pense – à tort! – restituer ainsi

une apparence d'origine¹⁵³. Cette nouvelle couverture, appuyée sur une structure en béton due au bureau d'ingénieurs Froidevaux et Weber, ne conserve que deux des quatre épis de faitage¹⁵⁴.

DESCRIPTION

EXTÉRIEUR

Le pâté d'immeubles qui occupe l'îlot trapézoïdal entre la rue du Simplon et celle du Lac affiche aujourd'hui encore une structure hétérogène qui témoigne de son évolution historique. Tout à l'est, la tour Saint-Jean, sommée d'une toiture à l'impériale que domine un clocheton, présente sa haute silhouette caractéristique. Elle est contiguë à l'ancien hôpital/maison de Ville rénové vers 1900, caractérisé par des chaînes d'angle en harpe, par des fenêtres rectangulaires à linteau en plate-bande avec clef saillante et fronton cintré au premier étage, ainsi que, au second, par des baies cintrées à linteau délardé, liées aux précédentes par des allèges marquées.

Quant à l'Hôtel de Ville prestigieux du début du XVIII^e siècle, il est remarquablement conservé avec sa façade à fronton, sobre et rigoureusement structurée, dont la composition tripartite laisse percevoir l'aménagement interne. Les éléments du décor architectural, en calcaire de Saint-Triphon, se détachent nettement du reste des maçonneries crépies. La toiture à croupes, on l'a vu, a remplacé en 1954 la couverture originale, à terrasson¹⁵⁵.



25 *Façade principale de l'Hôtel de Ville, état en 2015 (photo M. Bovay).*

Avec ses forts accents verticaux, l'élévation principale, donnant sur la placette, retient tout particulièrement l'attention (fig. 25). Des chaînages à refends délimitent un avant-corps central peu saillant, dominé par un fronton où s'affiche un cadran d'horloge accompagné de rinceaux sculptés en faible relief. Un perron de six marches donne accès à l'édifice. La grande entrée est surmontée d'un élégant balcon à garde-corps en ferronnerie. Des consoles sculptées soutiennent la dalle, ornée, sur sa face inférieure, des armes de la Ville. Sur les chaînes d'angle, à mi-hauteur, figurent des armoiries sculptées identifiées par une inscription : à gauche, sommées d'une couronne et flanquées de palmes, celles du banneret Etienne de Tavel; à droite, dans un cartouche chantourné agrémenté d'un cimier, celles du commandeur Jacques-François Hugonin, qui joua un grand rôle dans la construction (enfin, à l'angle sud-est du bâtiment, donc sur la rue du Lac, celles du maisonneur Jean-Jacques Delafontaine)¹⁵⁶. Les articulations horizontales sont discrètes, mais bien présentes. Ainsi, au rez-de-chaussée posé sur un important soubassement, un fort bandeau sert de tablette aux fenêtres, tandis qu'un élément identique coiffe leur linteau. Une disposition similaire caractérise l'étage supérieur, couronné par une corniche à

triple ressaut. Bref, le léger mouvement de l'avant-corps, les bandeaux, les sobres moulures, l'élégance des clefs ou des consoles sculptées, les chaînages d'angle et l'harmonieux tracé des fenêtres confèrent à cette façade une noble grandeur par la seule vertu des proportions et des rythmes.

INTÉRIEUR

Exception faite de la tour Saint-Jean dont la base a conservé une partie des maçonneries médiévales avec, jusqu'à mi-hauteur, un étroit escalier en vis, seul l'Hôtel de Ville du début du XVIII^e siècle présente encore un intérêt pour son aménagement intérieur. La répartition des locaux, similaire aux deux étages, reflète la disposition de la façade principale, puisque tout le volume correspondant à l'avant-corps est occupé par deux « antichambres » superposées (dites aujourd'hui « vestibule », au rez-de-chaussée, et « salle des pas perdus » à l'étage), reliées entre elles par un escalier monumental. Ce dernier, à trois rampes droites en retour d'équerre, comporte, on l'a vu, une remarquable balustrade métallique finement ouvragée.



26 Vue d'ensemble du vestibule au rez-de-chaussée (photo M. Bovay).

La distribution est très simple, avec, à chaque niveau, de part et d'autre de l'espace central, une ou deux salles que complète, côté lac, à l'arrière, un cabinet d'archives (fig. 15). L'affectation des locaux a pu varier dans le temps. A partir du XIX^e siècle, le rez-de-chaussée abritait au nord la salle du Conseil communal et au sud celle dite aujourd'hui « des mariages ». Le même type de disposition règne à l'étage : au nord, d'anciennes salles de justice sont devenues au XX^e siècle « salle des Commissions » et « salle du Commandeur », tandis qu'au sud figure la « salle de la Municipalité ».

REZ-DE-CHAUSSÉE

Vestibule

Au sol, le carrelage de terre cuite est fait de tomettes encadrées d'éléments biseautés qui imitent un parquet aux teintes claires¹⁵⁷, tandis que le plafond en plâtre présente quatre profonds caissons (fig. 26). Au mur, à droite de l'entrée, le bloc armorié de 1584 a été placé sous le cadran de la grande horloge. Si les menuisiers Paul Richard

et Jean-Baptiste Lemp se sont réparti les mandats pour l'ensemble des lambris, plafonds, planchers et châssis des fenêtres du bâtiment¹⁵⁸, les portes imposantes donnant accès aux principales salles, en revanche, ne semblent pas mentionnées. Les crossettes de leur encadrement font plutôt songer au XVII^e siècle et rappellent les chambranles de la maison de Loys à Moudon, vers 1670¹⁵⁹.

Sur la paroi nord, une grande plaque en marbre gris-vert de Soleure affiche les noms des principaux bienfaiteurs de la ville de Vevey. Elle a remplacé en 1961 une multitude de pierres commémoratives isolées, pour la plupart en marbre noir qui, au fil du temps, sont venues encombrer les murs des deux niveaux¹⁶⁰.

Salle du Conseil communal, puis du Banneret

A l'origine, le Législatif communal siégeait sans doute à l'étage, mais se réunit au rez-de-chaussée dès avant 1816¹⁶¹, dans une salle qui a connu maintes transformations tendant à améliorer sa capacité et son confort : ainsi, en 1849, on y crée 25 sièges supplémentaires et un peintre



27 Ancienne salle du Conseil communal, décor peint de 1849 (photo Ecole des Arts et Métiers de Vevey, 1965; repro. M. Bovay / AC Vevey).

28 Ancien poêle du Conseil, avec catelle armoriée aux initiales de Jean-Ulrich Kùchli, 1768 (photo M. Bovay).

non identifié orne alors les murs d'un décor affichant des pilastres ioniques que complètent, sur le petit côté nord, les armoiries de la Ville¹⁶² (fig. 27). Cette salle, abritant aussi le culte allemand, est équipée d'un harmonium¹⁶³. En 1898, toutefois, le Conseil communal, trop à l'étroit avec ses cent membres, déménage dans le bâtiment de l'ancien Casino et école d'enseignement mutuel, où il siège depuis lors¹⁶⁴. L'ancienne salle est donc réaffectée à divers usages et, en 1901, les décors picturaux sont cachés par des boiserie de hauteur, elles-mêmes remplacées en 1965¹⁶⁵. Le lieu reçoit alors une frise peinte aux armes des plus vieilles familles veveysanes et prend le nom de «salle du Banneret»¹⁶⁶.

Salle des mariages

Côté sud, sans doute jusqu'en 1776, cette salle a pu abriter à la fois les séances du Conseil ordinaire, de la Justice et du Consistoire¹⁶⁷; elle est devenue «salle des commissions» au XIX^e siècle¹⁶⁸, enfin «salle des mariages» dès 1901 en tout cas¹⁶⁹. La pièce a relativement peu changé depuis l'origine, hormis le déplacement de la porte, qui devait primitivement se trouver sous l'horloge¹⁷⁰, et le remplacement, en 1901, du poêle en catelles par un ouvrage (aujourd'hui disparu) dû au poëlier-fumiste E. Pastore¹⁷¹. Cette salle, entièrement lambrissée de sapin, a été restaurée en 1962 en privilégiant la couche picturale originale, qui imite un bois sombre aux veinures savantes. A l'arrière, une porte discrète cache un vantail métallique donnant accès au local d'archives établi en 1705 et voûté d'arêtes en 1716. En 1983, cette salle a servi de décor à une scène du film *Doctor Fischer of Geneva*, tourné par la BBC d'après un roman de Graham Greene, célèbre Veveysan d'adoption¹⁷².

PREMIER ÉTAGE

Salle des pas perdus

Ce vaste espace, coiffé par un plafond lambrissé à grands caissons, était anciennement chauffé par un fourneau en molasse¹⁷³; il frappe aujourd'hui par la présence de deux poêles. L'un, à décor bleu avec un couronnement joliment découpé, chauffait initialement la salle du Conseil. Il comporte deux «catelles» aux armes de la Ville. L'une est





datée 1768 et porte les initiales VK désignant Jean-Ulrich Küchli, potier de terre veveysan réputé (fig. 28). Ce chauffage a été démonté en 1891, mis en caisses durant dix ans puis réinstallé ici sur le mur du fond, enfin déplacé dans sa position actuelle, sous l'horloge, en 1952¹⁷⁴. L'autre poêle à décor bleu, provenant d'une maison privée à la rue du Simplon, a été amené en 1901¹⁷⁵. Millésimé 1753, il est attribuable à Balthasar Küchli et affiche les armoiries de la famille Henchoz¹⁷⁶.

Salle du Conseil, puis de la Municipalité

Si l'Exécutif de la ville semble s'être réuni primitivement au rez-de-chaussée, il a sans doute rejoint l'étage en 1776, puisque l'on parle alors d'une « nouvelle salle du Conseil » pour laquelle un poêle – commandé en 1768 aux potiers de terre veveysans Balthasar et Jean-Ulrich Küchli¹⁷⁷ père et fils – doit être augmenté d'un rang de catelles¹⁷⁸. Ce chauffage est toutefois démonté, on l'a vu, en 1891 et remplacé par son équivalent en faïence verte, à deux corps superposés, fourni par la maison Wannenmacher & Chipot, de Bienne¹⁷⁹.

Les lambris de cette pièce sont renouvelés en 1796 par l'ébéniste David Schaade, auteur déjà de la prestigieuse chaire à prêcher du temple de Saint-Martin (1785)¹⁸⁰. Ces boiseries sont agrémentées d'élégants pilastres à chapiteaux corinthiens (fig. 29), ainsi que, sur la paroi occidentale,



29 Salle du Conseil, puis de la Municipalité. Vue d'ensemble, avec boiseries à pilastres dues à l'ébéniste David Schaade, 1796, et poêle biennois de 1891 (photo M. Bovay).

30 Salle du Conseil, pendule de style Louis XVI, 1797 (photo M. Bovay).



31 Anciennement à la salle du Conseil des Cent-Vingt. Tableau allégorique donné à Vevey par le peintre Claude de Villarzel en 1631 : les couches de la princesse Maria Belgia de Portugal (photo MH Vevey).

d'un médaillon finement sculpté aux armes de Vevey. L'année suivante, un certain Meuron, habitant La Chaux-de-Fonds, fournit la pendule murale qui, désormais, égrène le temps des autorités municipales¹⁸¹ (fig. 30). Il s'agit peut-être de François Meuron, négociant en horlogerie, attesté par ailleurs en 1788¹⁸².

A l'arrière de cette pièce, l'ancien cabinet des archives, auquel on n'accédait originellement qu'à travers la salle du Conseil, comporte un coffre-fort en pierre de taille avec vantaux en bois et en fer, sans doute d'origine. Ce local voûté, transformé en bureau du syndic en 1962, a alors été rendu indépendant par le percement d'une porte donnant sur la salle des pas perdus¹⁸³.

Ancienne salle du Conseil des Cent-Vingt, puis du tribunal civil, dite aujourd'hui du Commandeur

Côté nord, le Conseil des Cent-Vingt se réunit originellement à l'étage, et la Justice au rez-de-chaussée¹⁸⁴, mais cet usage s'inverse à une date indéterminée, au plus tard au début du XIX^e siècle¹⁸⁵. Quoi qu'il en soit, la salle des Cent-Vingt est ornée durant fort longtemps d'un curieux tableau peint par Claude de Villarzel et donné par cet artiste à la Ville de Vevey en 1631 (fig. 31). Cette œuvre



32 Naissance de Memnon, gravure de Giorgio Ghisi, d'après une fresque de Giulio Romano au palais Tè à Mantoue (vers 1535).

illustre une accouchée, avec, au pied du lit, une figure féminine couronnée d'une tour (symbole ici de la Ville de Vevey), recevant un enfant nouveau-né des mains de deux anges¹⁸⁶. Il s'agit là d'une représentation allégorique des couches, l'année précédente, de Maria Belgia, princesse du Portugal, dont la mère, réfugiée protestante, avait acquis la seigneurie et le château de Prangins. Romanesque comme sa mère, Maria Belgia, renonçant au prestigieux parti



33 Ancienne salle de justice, puis du tribunal, aujourd'hui dite «salle du Commandeur». Vue d'ensemble, avec portrait d'Auguste Perdonnet, ingénieur, peint par Jean-Daniel Favas, 1855 (photo M. Bovay).

matrimonial auquel elle était destinée, se laisse enlever par un jeune amant. Tous deux s'enfuient par le lac. Abordant à Vevey, les fugitifs y sont assez bien reçus en dépit du scandale que cause, dans la région, cette aventure. Ils se marieront à proximité de Berne, avant de pouvoir retourner bientôt à Prangins, suite au décès de la mère. C'est assurément en souvenir du bienveillant accueil reçu sur la rive lémanique qu'ils demandent en 1630 à la Ville de Vevey d'être marraine de leur fille aînée, Emilie-Catherine. Le peintre, Claude de Villarzel, a littéralement reproduit une gravure illustrant la naissance mythologique de Memnon, fils d'Aurore et de Tithon, par Giorgio Ghisi (**fig. 32**), gravure elle-même inspirée d'une fresque de Giulio Romano (1492-1546) au palais du Te, à Mantoue¹⁸⁷. A la Révolution vaudoise en 1798, ce tableau a été relégué aux archives de la commune, puis, vers 1910 sans doute, placé dans les collections du Musée historique de Vevey, où il se trouve encore.

Par ailleurs, cette salle des Cent-Vingt est dotée, en 1772, par Jean-Ulrich Küchli, d'un poêle «en faïence et à couronne». A en croire le contrat passé avec le potier, la couleur et le dessin de cet ouvrage très soigné devaient être similaires à celui que ce même artisan avait réalisé pour la «salle de compagnie du château»¹⁸⁸. En 1811, cette grande salle est subdivisée en deux pièces destinées aux

sociétés locales¹⁸⁹. La Justice de Paix et le Tribunal sont mentionnés ici dès 1817¹⁹⁰, mais ces institutions ne sont véritablement installées que vers 1837, respectivement dans l'actuelle salle des Commissions et dans celle du Commandeur¹⁹¹ (**fig. 15**). Ces opérations ont lieu sous la direction de l'architecte veveysan Philippe Franel, qui planifie en parallèle l'installation du Tribunal de district au nouvel Hôpital, rue du Simplon 38¹⁹². Aujourd'hui, la salle du Commandeur se fait remarquer par ses boiseries de hauteur à grands panneaux rectangulaires caractéristiques du XIX^e siècle. Elle prend son aspect actuel en 1952 avec la suppression de l'estrade réservée aux juges, et reçoit alors une série de dix-sept fauteuils de style Empire provenant de la Cour au Chantre¹⁹³ (**fig. 33**). Quant à la cheminée de salon, à chambranle en fine marqueterie de la fin du XVIII^e siècle, elle est installée en 1968 et provient d'une ancienne maison Dormond (rue du Simplon 13)¹⁹⁴. Le beau portrait d'Auguste Perdonnet, célèbre ingénieur peint par Jean-Daniel Favas en 1855, illustre le fils de Vincent Perdonnet, financier, philanthrope, et l'un des principaux bienfaiteurs de Vevey.

APPRÉCIATION

La tour Saint-Jean est, de longue date, un élément marquant de la silhouette urbaine, tandis que l'ancien hôpital, devenu siège des autorités politiques, a perdu de son importance au profit de l'Hôtel de Ville monumental du début du XVIII^e siècle. Ce dernier s'inscrit dans une longue lignée d'édifices publics affichant le prestige de la gouvernance communale. Sur territoire vaudois, on peut ainsi citer l'Hôtel de Ville de Morges, témoignage de la fin de l'époque gothique, ou encore celui de Lausanne, caractéristique du XVII^e siècle. Mais Vevey, avec son architecture sobre et son fronton développé, apporte un souffle nouveau s'inspirant des grands modèles français que sont le château de plaisance ou l'hôtel aristocratique. Du point de vue chronologique, dans la longue série des hôtels de ville vaudois, Vevey « fait figure d'exception et de modèle », comme le résume bien Denis Decrausaz¹⁹⁵. Cet édifice introduit le classicisme à la française sur la Riviera lémanique et précède par conséquent bon nombre d'immeubles à vocation similaire, renvoyant aux mêmes sources architecturales. Ainsi les hôtels de ville d'Avenches (1753), de Romont (1755-1761)¹⁹⁶, d'Yverdon (1768), ou encore d'Echallens (1781), pour ne citer que quelques exemples. L'influence de l'architecture française, étendue à l'Europe tout entière, se prolonge d'ailleurs avec le style néoclassique jusqu'au XIX^e siècle en tout cas¹⁹⁷.

La tour Saint-Jean a pu inspirer quelques dessinateurs et pionniers de la photographie, mais ni l'ancien hôpital/maison de Ville, ni, paradoxalement, le monumental bâtiment officiel de 1710 n'ont retenu leur attention. Ce dernier édifice, qui n'est guère mentionné avant le début du XIX^e siècle, passait apparemment inaperçu, à en croire le témoignage d'un voyageur en 1794 :

La ville de Vevey est une jolie petite ville située dans une plaine au bord du lac. Elle a un air d'aisance et de propreté qui la rend l'une des plus jolies de la Suisse. (...) Cette ville n'offre point de bâtiments remarquables¹⁹⁸.

Au début de l'ère cantonale, toutefois, la sensibilité au patrimoine s'affine. Par exemple, on signale en 1807 :

La maison de ville. Cet édifice, bâti dans le commencement du siècle passé, est d'une architecture simple, mais d'un bon goût et solide. On y remarque la rampe du grand escalier, travaillée par un serrurier de la ville, et qui certainement ferait honneur à un édifice moderne¹⁹⁹.

Puis le champ d'intérêt s'élargit. Ainsi, Jacques-Louis Manget, observe en 1822 :

Vevey a quelques édifices publics de fort bon goût. Nous citerons dans le nombre le temple de Sainte-Claire, bâtiment moderne, d'un style simple et élégant, l'hôpital, l'hôtel de ville, le château, le pont de marbre noir sur lequel on traverse la Veveysse, une belle fontaine publique en marbre noir surmonté d'un obélisque, la grenette ou halle au blé, et une place adjacente...²⁰⁰

Louis Levade, en 1824 :

L'hôtel de ville, rebâti en 1755 [sic], est d'une architecture simple, mais de bon goût, et solide; on y remarque la rampe de fer du grand escalier. Au-devant est une jolie place carrée, ornée de beaux arbres²⁰¹.

Bailly de Lalonde (qui se fonde sur Levade) en 1842 :

Je vis l'hôpital (...), la halle au blé que décorent dix-huit colonnes de marbre; elle est sur la grande place du marché; la rampe en fer du principal escalier de l'hôtel de ville; cet édifice, reconstruit en 1755, est dépositaire d'un fragment d'autel en marbre blanc, dont l'inscription fait connaître qu'il était consacré au dieu Sylvain. Il fut trouvé en 1777, lorsque l'on creusait dans la cour du collège, vis-à-vis du temple de Sainte-Claire²⁰².

Enfin, en 1925, l'architecte Frédéric Gilliard veut rendre justice à ce morceau d'architecture :

La façade, où tout s'équilibre en une parfaite symétrie, n'offre pas de détails séduisants. Seul, le balcon, sur la porte d'entrée, dont le fer forgé est d'un dessin élégant, vient l'enrichir un peu. Mais tous les éléments de la composition, si simples soient-ils, ont été proportionnés, mesurés, disposés avec raison et goût. L'ensemble est d'une calme dignité²⁰³.

Au centre d'une intense activité caritative, administrative et économique, les bâtiments étudiés ici résultent d'une évolution de près de sept siècles. Ce complexe architectural a donc contribué à soulager la pauvreté, les infirmités, la misère, voire le désespoir résultant de l'incendie de la ville. Mais les cloches de Saint-Jean n'ont pas sonné que le glas et le tocsin, elles ont également tinté les heures claires. Ces édifices témoignent en effet du dynamisme, du sens communautaire et de la forte capacité de résilience dont ont fait preuve à la fois la population et les autorités. Elles ont su doter leur ville d'un majestueux édifice public, stylistiquement très avancé pour son époque, et affichant l'incontestable prospérité et vitalité de ce pôle commercial et culturel du Haut Léman.

REMERCIEMENTS

Ma gratitude va aux personnes et institutions suivantes : la Municipalité de Vevey et Frédéric Vauthey, huissier de la Ville, pour les facilités accordées ; Michel Bovay, auteur de la plupart des photographies ; Lorraine Filipozzi, aux Archives communales de Vevey ; Françoise Lambert et son adjointe Fanny Abbott, conservatrices du Musée historique de Vevey ; Luigi Napi, pour ses informations historiques. Enfin, pour la datation du sceptre de justice, je remercie Corinne Borel, conservatrice au Musée d'art et d'histoire de Genève, ainsi que les conservateurs du Musée national suisse, Helen Bieri-Thomson et Adrian Baschung, à Prangins et à Zurich.

NOTES

¹ Henri Charles DE ZEININGER, « L'Ordre de Saint-Jean à Vevey », in *Revue d'histoire suisse* 26, 1946, 1, pp. 115-121 ; Patrick BRAUN, « Freiburg », in *Die Johanniter, die Templer, der Deutsche Orden, die Lazariter und Lazariterinnen, die Pauliner und die Serviten in der Schweiz*, Bâle 2006 (Helvetia Sacra IV/7), Bâle 2006, pp. 203, 208, 222, 230.

² David MARTIGNIER, *Vevey et ses environs dans le Moyen-Âge*, Lausanne 1862, p. 40. Alfred CÉRÉSOLE cite une source non identifiée rapportant sur l'incendie de la tour Saint-Jean en 1732 : « Il est à remarquer qu'au fond de ladite tour il y avait une chapelle appartenant à l'Ordre de St-Jean de Malte. On demanda à cet Ordre de contribuer au rétablissement de la tour, vu le désordre que cela avait donné ; à quoi ils se refusèrent. On leur demanda s'ils voulaient vendre la chapelle, à quoi ils consentirent contre l'échange d'une vigne de trois ouvriers, située en Vassin, que Jacques Richardet vendit à la ville pour faire ledit échange » (Alfred CÉRÉSOLE, *Notes historiques sur la ville de Vevey*, Vevey 1890, p. 77). Cette erreur est rectifiée par ZEININGER 1946 (cf. note 1).

³ AC Vevey, AA 50, Manuels du Conseil (Man. Cons.), p. 437, projet de réparations à la vieille maison de Ville, 16 déc. 1747 : « ayant trouvé un jour masqué sur le milieu de la grotte qui servait autrefois d'archives à cette ville en la tour Saint-Jean que l'on pourra aisément ouvrir pour donner une clarté agréable au corridor qui traversera ledit bâtiment par le milieu, tendant à la porte des degrés de la nouvelle maison de ville ».

⁴ Peter EGGENBERGER, « Hôtel de Ville, Tour Saint-Jean. Investigations archéologiques en 1987 », Atelier d'archéologie médiévale, Moudon, rapport du 25 novembre 1987.

⁵ Albert DE MONTET, « Histoire de l'Hôtel de Ville », extrait du mémoire présenté à l'occasion de la réunion, à Vevey, le 9 juin 1892, de la Société d'histoire de la Suisse romande. Paru dans *Vevey à travers les siècles*, Vevey 1978, pp. 121-129 ; p. 122, s. d. : « in armario ligneo ubi scripta ville reponuntur ».

⁶ AC Vevey, Aableu 1, Man. Cons., p. 4, 1^{er} mai 1399 : « consiliorum ville predictae infra hospitale novum veteris macelli ad sonum campanae (...) convocantur » ; CÉRÉSOLE 1890 (cf. note 2), p. 18.

⁷ Albert DE MONTET, *Extraits de documents relatifs à l'histoire de Vevey depuis son origine jusqu'à 1565*, Turin 1884, p. 113.

⁸ CÉRÉSOLE 1890 (cf. note 2), p. 26 ; Raoul CAMPICHE, « L'horloge de la tour Saint-Jean », in *Journal officiel de la ville de Vevey*, 7 oct. 1932.

⁹ AC Vevey, Arouge 7, comptes 1585-1586. Sur ce peintre, voir Brigitte PRADERVAND, « Le décor des voûtes de l'église (1577) », in *Lutry, Arts et Monuments. Du XI^e au début du XX^e siècle*, I, dir. par Marcel Grandjean, Lutry 1990-1991, pp. 238-256 ; Brigitte

PRADERVAND, « Humbert Mareschet, peintre lyonnais en Pays de Vaud », in *Berns mächtige Zeit. Das 16. und 17. Jahrhundert neu entdeckt*, dir. par André Holenstein, Berne 2006, pp. 354-356.

¹⁰ AC Vevey, Aableu 45, Man. Cons., p. 295, 19 nov. 1731.

¹¹ AC Vevey, Aableu 46, Man. Cons., p. 224, 18 août 1732. Ces documents, transférés en 1862 dans la boule de la lune, se trouvent aujourd'hui aux archives communales.

¹² Env. 155 × 60 × haut. 115 cm. AC Vevey, Aableu 46, Man. Cons., p. 122, 30 avril 1732 ; p. 126, 1^{er} mai 1732, f^o 197 v., 14 juillet 1732 ; p. 216, 7 août 1732 ; p. 224, 18 août 1732 ; CAMPICHE 1932 (cf. note 8), transcription d'un compte-rendu de l'incendie, avec compléments sur Hemmerling.

¹³ La plus grosse de ces cloches (diam. 77 cm) porte autour du col l'inscription : « LAN 1732 LES DURANDS MONT FAITS & GODARD » avec décor de feuilles de chêne et glands. Sur la panse, un écusson « W » pour Vevey. La plus petite des deux cloches (diam. 70 cm), ne présente qu'une brève inscription, « LAN 1732 », et, sur la panse, un simple « W ».

¹⁴ AC Vevey, Aableu 45, Man. Cons., p. 224, 3 août 1731.

¹⁵ AC Vevey, Aableu 45, Man. Cons., p. 197, 14 juillet 1732 et p. 212, 31 juillet 1732 ; p. 274, 15 nov. 1732. Aableu 48, Man. Cons., p. 163, 25 nov. 1734 ; Luigi NAPI, *Vevey avant et après le grand incendie de 1688*, mémoire de licence, Université de Lausanne 1992, p. 88.

¹⁶ AC Vevey, Aableu 55, Man. Cons., p. 433, 7 juin 1763 : convenu « pour une chèvre de marbre de l'ordre toscan, avec sa base, son chapiteau, le piédestal et la boule pour le prix de deux louis d'or neufs » ; p. 440, 29 juin 1763 ; p. 444, 16 sept. 1763.

¹⁷ AC Vevey, Aableu 61, Man. Cons., p. 270, 26 juin 1777 ; p. 273, 19 juillet 1777 ; p. 274, 14 août, 21 août et 27 août 1777.

¹⁸ Sur cet artiste, voir aussi la notice biographique parue dans le *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique*, 1835, pp. 7-9. Bibliographie récente dans : Tiziana ANDREANI, « De Londres à Vevey : Michel-Vincent Brandoin à la quête d'un statut d'artiste à la fin du XVIII^e siècle », in *Revue vaudoise de généalogie et d'histoire des familles*, 2013, pp. 75-93 ; Tiziana ANDREANI, « Les fontaines néo-classiques veveysanes. L'égyptomanie de Michel-Vincent Brandoin », in *A+A*, 2014, 2, pp. 18-25.

¹⁹ AC Vevey, 39.02, lettre d'A. Baumann, 28 octobre 1887, qui se plaint des travaux à la tour, et comptes H. Lavanchy et E. Lindenmayer, 1887 ; ACV, AMH, A 174/4, A 13284, photographie vers 1900.

²⁰ ACV, AMH, A 174/4, A 17195, projet de restauration des façades. Élévation orientale de la tour, héliographie 1:50, par Burnat et Nicati architectes, août 1953 ; AC Vevey, 39.02, 1954, lettre d'Edgar Pélichet, archéologue cantonal.

²¹ ACV, AMH, A 174/4, A 23801, Burnat et Nicati, 2 juillet 1962, « Rapport archéologique et technique », p. 3 : « en piquant les façades, on découvrit que les 4 fenêtres de la partie supérieure avaient autrefois un encadrement en tuf, de même que le cadran de l'horloge ».

²² *Ibid.*, p. 4.

²³ Les documents anciens et leur inventaire se trouvent aux AC Vevey ; « Un nouveau trésor est scellé pour les Veveysans du futur », in *24 Heures*, 12 nov. 2013, p. 25.

²⁴ DE MONTET 1978 (cf. note 5), p. 27, traduit aussi par « marché ».

²⁵ DE MONTET 1884 (cf. note 7), p. 93.

- ²⁶ AC Vevey, Bnoir 59, 3 janv. 1327; DE MONTET 1884 (cf. note 7), p. 85, n. 3: «*in domibus discreti Williodi de Albona, sitis Viviaci in veteri macello. Que domus fuerunt constitute ad sustinandum pauperes et pro hospitale faciendo*» (1379); DE MONTET 1978 (cf. note 5), p. 54, traduction du parchemin conservé aux AC Vevey, ... *seu domus pauperum in domo sua sita in veteri macello* ..., document daté du samedi avant le jour de la Purification de la Vierge, soit du 31 janvier 1327.
- ²⁷ *Die Antoniter, die Chorherren vom Hl. Grab in Jerusalem und die Hospitaliter vom Hl. Geist in der Schweiz*, Bâle/Francfort-sur-le-Main 1996 (Helvetia Sacra IV/4), Bâle 1996, p. 302.
- ²⁸ DE MONTET 1884 (cf. note 7), p. 171, LXVIII, 1^{er} janv. 1321 (1322) et p. 172, LXXII, 25 mars 1327 et LXXIV, 5 sept. 1327.
- ²⁹ DE MONTET 1884 (cf. note 7), p. 173, LXXVIII, 19 oct. 1328.
- ³⁰ CÉRÉSOLE 1890 (cf. note 2), pp. 17-18.
- ³¹ En 1412, on parle de «nouvelles boucheries» construites par la Ville derrière l'hôpital du Vieux Mazel (DE MONTET 1884 [cf. note 7], p. 204, CXLIV, 22 oct. [en fait 27 oct.] 1422). Une partie des anciennes installations subsiste cependant, puisqu'en 1702, au moment de construire le nouvel Hôtel de Ville, on «a descendu la ramure de dessus l'écorcherie» (AC Vevey, Arouge 8, comptes du Commandeur 1699, p. 344, 21 mars 1702).
- ³² AC Vevey, Bbleu 134, 20 janv. 1362: maison acquise en 1362 de Guigone, veuve de Girard Proux, avec dépendances au sud de la rue du Lac; ACV, Gb 348 a 1, plans Jean Grenier, 1699, f^o 23; DE MONTET 1884 (cf. note 7), p. 86.
- ³³ AC Vevey, Arouge 7, comptes Commandeur 1584.
- ³⁴ AC Vevey, Cnoir, 10, comptes de l'Hôpital, 1579, f^{os} 27 et 27 v.
- ³⁵ DE MONTET 1884 (cf. note 7), p. 84 et plan de la ville en fin de volume; Albert DE MONTET, *Les vieux édifices de Vevey*, Lausanne 1902, pp. 71-75 (republié en deux parties dans *Vibiscum* 6, 1996 et 7, 1999); DE MONTET 1978 (cf. note 5), pp. 52-63, 127-129.
- ³⁶ AC Vevey, Aableu 47, Man. Cons., p. 98, 2 sept. 1733.
- ³⁷ AC Vevey, Aableu 47, Man. Cons., p. 397, 2 déc. 1737.
- ³⁸ DE MONTET 1902 (cf. note 35), p. 74; Recensement architectural du Canton de Vaud, Vevey, fiche 61 (avec références), Nathalie Desarzens (<http://www.recensementarchitectural.vd.ch>, consultation le 21 sept. 2015).
- ³⁹ DE MONTET 1978 (cf. note 5), p. 97.
- ⁴⁰ CÉRÉSOLE 1890 (cf. note 2), p. 15; Ed. RECORDON, *Etudes historiques sur le passé de Vevey*, Vevey 1944, p. 43.
- ⁴¹ François FOREL, *Chartes communales du Pays de Vaud*, Lausanne 1872 (MDR XXVII), p. 156: «*rectores confraternitatum Sancti Spiritus de Viviaco et Conceptionis de Burgo Macelli dicti loci*».
- ⁴² Cité déjà par Louis LEVADE, *Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Vaud*, Lausanne 1824, p. 202. Matrice conservée au Musée monétaire cantonal (aimables communications d'Anne Geiser, conservatrice du Musée monétaire).
- ⁴³ Autorités instituées par des conventions du 3 mars et 12 avril 1356 avec les coseigneurs de Vevey (DE MONTET 1884 [cf. note 7], pp. 101-102).
- ⁴⁴ AC Vevey, Aableu 1, Man. Cons., pp. 21 et 22, 1417-1418; aussi: «*magna stupha hospitalis novi veteris macelli, et camera consilii in domo hospitalis novi veteris macelli, ubi negocia communitatis pertractantur*» (DE MONTET 1978 [cf. note 5], p. 121); CÉRÉSOLE 1890 (cf. note 2), p. 22.
- ⁴⁵ DE MONTET 1884 (cf. note 7), pp. 185 et 200.
- ⁴⁶ *Ibid.*, p. 109.
- ⁴⁷ AC Vevey, Aableu 2, Man. Cons, f^o 69, 18 mars 1476: «*in banca ante hospitalis novum veteris macelli*»; aussi DE MONTET 1884 (cf. note 7), p. 85, n. 1 (indique par erreur f^o 96).
- ⁴⁸ AC Vevey, Aableu 12, Man. Cons., pp. 179-189, année 1580.
- ⁴⁹ CÉRÉSOLE 1890 (cf. note 2), p. 35; «La destruction de Corbeyrier et d'Yvorne en 1584», in *RHV* 1929, pp. 249-253.
- ⁵⁰ DE MONTET 1978 (cf. note 5), pp. 121-129. Cet auteur ne cite pas ses sources.
- ⁵¹ AC Vevey, Arouge 7, comptes 1584-1585: «livrées pour les galeries devers l'hospital».
- ⁵² AC Vevey, 39.02, lettre de Th.-A. Hermanès, 10 août 1962; DE MONTET 1978 (cf. note 5), p. 122.
- ⁵³ AC Vevey, Arouge 7, comptes 1584-1585, «comptes pour le bastiment de la tour du Saulveur». Les dernières des huit portes de la ville sont démolies vers 1796; F. DE GINGINS-LA-SARRA, *L'avouerie (...) de la ville et territoire de Vevey*, Lausanne 1863 (MDR XVIII), p. 45, n. 2.
- ⁵⁴ Johanna STRÜBIN RINDISBACHER, «Werkmeister und Wappentafeln» in *Berns mächtige Zeit* 2006 (cf. note 9), pp. 363-365.
- ⁵⁵ ACV, Bp 29/9, comptes baillivaux, 1584: «*dem Steinbauer von Aelen gäben umb ein Marmelstein so er gen Vvis geschickt zu miner Gn. Herren Wappen uf das ein Thor*», 15 ff; ACV, Bp 29/10, comptes baillivaux 1584-1585: «*von den dreyen Wappen so min Gn. Herren in Marmelstein machen lassen uf ihre Thor versichert hannd, geben*», 180 ff.; comptes baillivaux 1584-1585: «*Und dem Meister für syn Werchzüg ze spitzen geben*», 5 ff; AC Vevey, Arouge 7, comptes 1584-1585, f^o 6: «à M^e David pour son vin d'avoir gravé les armes de mes souverains seigneurs et de la ville», 3 ff.
- ⁵⁶ ACV, Bp 29/10, comptes baillivaux 1585-1586. Sur Stoss, collaborateur de Mareschet, voir: Carl BRUN, *Dictionnaire des artistes suisses*, III, Frauenfeld 1905-1917, p. 264; Monique FONTANNAZ, *La ville de Moudon*, Berne 2006 (MAH Vaud VI), pp. 262, 476.
- ⁵⁷ AC Vevey, Aableu 13, Man. Cons., p. 99, 16 mars 1583.
- ⁵⁸ AC Vevey, Aableu 45, Man. Cons., p. 195, 2 juil. 1731 et p. 229, 13 août 1731; Aableu 46, Man. Cons., p. 122, 30 avril 1732; CÉRÉSOLE 1890 (cf. note 2), p. 76; DE MONTET 1978 (cf. note 5).
- ⁵⁹ AC Vevey, Gbbleu 13, deux grandes façades sur rue et plan du 1^{er} étage, avec inscription au verso: «PR [Paul Richard] 1732».
- ⁶⁰ AC Vevey, Gbbleu 13, «Face du grand hospital du cottes du Chapitre» (côté rue du Simplon) et «Plan de l'étage du grand hospital de Vevey sur ses vieux murs et fondement», datés du 24 janv. 1732, par Guillaume Delagrangé; Aableu 46, Man. Cons., p. 126, 1^{er} mai 1732, compte de Delagrangé, «pour ses vacances et plusieurs plans qu'il a faits tant pour la tour de notre hôpital que pour la construction à neuf dudit hôpital».
- ⁶¹ AC Vevey, Aableu 46, Man. Cons., p. 126, 1^{er} mai 1732. DE MONTET 1902 (cf. note 35), p. 71-74; DE MONTET 1978 (cf. note 5), p. 60.
- ⁶² AC Vevey, Aableu 46, Man. Cons., p. 143-144, 28 mai 1732 et p. 150, 31 mai 1732.
- ⁶³ AC Vevey, Aableu 47, Man. Cons., p. 384, 26 sept. 1737 et Aableu 48, Man. Cons., p. 30, 28 sept. 1733.

- ⁶⁴ AC Vevey, Aableu 55, Man. Cons., p. 195, 19 nov. 1753; p. 208, 25 mai 1754; Aableu 57, Man. Cons., p. 607, 4 avril 1757; Gbbleu 18, plan et compte relatif à la reconstruction du bâtiment de la tour Saint-Jean, 1755-1758; Jableu 6, reconstruction 1754-1758, procès-verbaux de la commission, ment. p. 1: «le plan en carton que Mess. le Cap. Huguenin et Daniel Girard ont pris la peine d'établir». *Ibid.*, p. 2 et p. 45, 30 janv. 1758. Sur Girard: ACV, Eb 132/9, décès à Vevey, p. 254, 24 avril 1774: «architecte de sa profession et confiseur dans dite ville de Vevey». Projet de pont sur la Veveysse: ACV, GC 594 b.
- ⁶⁵ AC Vevey, Jableu 6, cahier pour la commission, p. 12, 5 sept. 1755.
- ⁶⁶ AC Vevey, Jableu 6, cahier pour la commission, pp. 3, 4 et 9, 4 août 1755.
- ⁶⁷ AC Vevey, Jableu 6, cahier pour la commission, p. 11, 22 août 1755; p. 12, 5 sept. 1755; p. 15, 24 sept. 1755; p. 18, 22 janv. 1756, p. 20, 18 mars 1756.
- ⁶⁸ AC Vevey, Aableu 57, Man. Cons., p. 23, 19 nov. 1753; Jableu 6, cahier pour la commission, p. 24, 21 mai 1756.
- ⁶⁹ AC Vevey, Jableu 6, cahier pour la commission, p. 12, 5 sept. 1755. DE MONTET 1978 (cf. note 5), p. 126, mentionne cette plaque aux archives communales. Inscription: «J. Dufour, seigneur banneret / Alb. Ph. Morier, commandeur / Abram Cailler, maisonneur / Dan. Girard, architecte / 1755».
- ⁷⁰ AC Vevey, Gbbleu 56, devis pour transformations. Aménagement de locaux: corps de garde, salles d'arrêts, chambre à lessive, etc.
- ⁷¹ AC Vevey, Aableu 97, Reg. Mun., p. 165, 4 mai 1857.
- ⁷² AC Vevey, 39.02, lettre de H. Schobinger, 19 déc. 1899, transmet une série de plans; *ibid.*, Henri Lavanchy, 1900, devis pour restauration des façades.
- ⁷³ AC Vevey, Gbbleu 423 et 424, et Gbbleu 455, devis par la Société électrique de Vevey, 1892. AC Vevey, 39.02, carrelage Sarreguemines, facture Paul RoCHAT, entrepreneur, 1901; DE MONTET 1902 (cf. note 35), p. 75.
- ⁷⁴ AC Vevey, 39.02, note d'honoraires, 31 janv. 1944 et dossier de plans; ACV, AMH, A 174/4, lettre de la Municipalité de Vevey à l'archéologue cantonal Edgar Pélichet, 30 juin 1954; AC Vevey, 39.02, extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 10 avril 1962.
- ⁷⁵ *L'Est vaudois*, 10 juin 1986; *Journal et Feuille d'avis de Vevey Riviera*, 10 juin 1986; *24 Heures*, 8 mars 1994, p. 24.
- ⁷⁶ AC Vevey, Aableu 26, Man. Cons., pp. 283-284, 2 juillet 1688; NAPI 1992 (cf. note 15).
- ⁷⁷ AC Vevey, Aableu 26, Man. Cons., p. 305, 23 août 1688: maisons incendiées: «raser ce rang pour en faire une place»; ACV, Bb 1/23, Manuaux romands, p. 582, 22 oct. 1688: «die von der leider vergangenen feüersbrunnst zu Vivis dicht bey dem rahthaus daselbst noch stehende, aber ausgebrannte mauern oder mazures wegen anstendigkeit der Stadt künftiger sicherheit auch komligkeit eines märit und sammelplatzes wilh eber zu rasieren und weg zu räumen als aber zu schlechten hüseren wider zu erbauwen gut funden worden.»
- ⁷⁸ AC Vevey, Aableu 62, Man. Cons. p. 173, 18 déc. 1772; Aableu 76, Man. Cons., p. 246, 18 juin 1828; DE MONTET 1978 (cf. note 5), p. 123.
- ⁷⁹ AC Vevey, Aableu 81, Reg. Mun. p. 122, 29 juin 1831.
- ⁸⁰ AC Vevey, Aableu 32, Man. Cons. p. 6, 1702. Cet ouvrage est conservé au Musée historique de Vevey.
- ⁸¹ AC Vevey, Arouge 8, comptes du Commandeur, f° 308, 20 janv. 1702.
- ⁸² AC Vevey, Arouge 8, comptes du commandeur, f° 308, 30 juin 1701: «livré aux maîtres Paul [Richard] et André Buet pour boire un coup ayant travaillé avec Mons. le capitaine de la Cour au Chantre une partie du jour pour faire le plan de la maison de Ville»; Aableu 31, p. 277, 31 oct. 1701: «Les plans projetés pour l'édification de la maison de Ville ayant été examinés, on a choisi pour la face le plan venu de Genève et pour la disposition intérieure celui de Monsieur le Capitaine de la Cour au Chantre». Voir Cédric ROSSIER, «La Cour-au-Chantre et la famille de Joffrey», in *Vibiscum* 2002, pp. 17-74, particulièrement p. 35.
- ⁸³ AC Vevey, Aableu 32, Man. Cons., p. 17, 3 avril 1702: «ordonné de chercher une bonne goutte de vin du plus exquis d'environ 4 ½ ans servi à M^r de Vaines [Vennes] ingénieur qui a dressé le plan de la maison de Ville». NAPI 1992 (cf. note 15), p. 82.
- ⁸⁴ Georg GERMANN, *Der protestantische Kirchenbau in der Schweiz. Von der Reformation bis zur Romantik*, Zurich 1963, pp. 55-59.
- ⁸⁵ BRUN III 1905-1917 (cf. note 56), p. 376.
- ⁸⁶ Illustré dans David RIPOLL, «Des châteaux en Espagne. Projets pour un hôtel municipal à Genève, XIX^e-XX^e siècles», in *A+A*, 2014, 4, p. 21; voir surtout *Genève: les édifices publics de la Vieille Ville*, dir. par Isabelle Brunier, à paraître (MAH Genève IV).
- ⁸⁷ Barbara ROTH-LOCHNER & Livio FORNARA, *L'hôtel de ville de Genève*, Genève 1986, p. 34.
- ⁸⁸ *Coppet. Histoire et architecture*, dir. par Monique Bory, Coppet 1998, p. 86.
- ⁸⁹ Paul NAVILLE, *Guide de la ville de Genève*, Genève 1973 (4^e édition), p. 22.
- ⁹⁰ Armand BRULHART & Erica DEUBER-PAULI, *Arts et monuments. Ville et canton de Genève*, Berne/Genève 1985, p. 65.
- ⁹¹ Barbara ROTH-LOCHNER & Livio FORNARA, «Note sur l'hôtel Buisson», in *Genava* n. s. XXX, 1982, pp. 99-116.
- ⁹² Isabelle ROLAND, «Château de l'Isle», in *Jules Hardoin-Mansart (1646-1708)*, dir. par Alexandre Gady, Paris 2010, pp. 342-344.
- ⁹³ AC Vevey, Gbbleu 9, «Etat du marbre qu'il faut pour la maison de ville», vers 1700.
- ⁹⁴ *Ibid.*: «pour le demy rond au-dessus de la porte».
- ⁹⁵ AC Vevey, Arouge 20, comptes du maisonneur, f° 99 v.; Aableu 50, Man. Cons., p. 185, 16 avril 1742; p. 221, 7 janv. 1743, est dit aussi «Richard l'Ainé, ingénieur».
- ⁹⁶ AC Vevey, Arouge 8, comptes du commandeur, f° 6, 3 oct. 1702: «à Scheling ... y compris 15 ff. pour le modelle de la ramure».
- ⁹⁷ AC Vevey, Arouge 8, comptes du commandeur, f° 347 v., 21 mai 1702.
- ⁹⁸ Voir l'ouvrage conservé à la Bibliothèque de Genève (brp 373.G.C.): *Divers ouvrages de serrurerie, comme balcons, rampes descalier, consolle, porte de fer, dessus de porte, seintré portanseigne / le tout invantez et fait et gravet par Pierre Gignoux, père et fils, mestre serruriers*, Genève 1713; voir aussi *Le Fer Forgé: documents artistiques de ferronnerie ancienne du Moyen Age à la fin du XVIII^e siècle*, Paris 1953, p. XXIV.
- ⁹⁹ Paul HOFER, *Die Stadt Bern II: Gesellschaftshäuser und Wohnbauten*, Bâle 1959 (MAH Berne II), p. 108, n. 2.

- ¹⁰⁰ AC Vevey, Arouge 8, comptes du commandeur, f° 344, 21 mars 1702; Arouge 20, comptes du maisonneur, pp. 44-45. L'une de ces arcades, murées, est visible sous l'escalier monumental du bâtiment actuel.
- ¹⁰¹ AC Vevey, Aableu 32, p. 24, 10 avril 1702; Arouge 8, comptes du commandeur 1702, f° 336 v., 337, 338.
- ¹⁰² AC Vevey, Aableu 32, Man. Cons., p. 6, 1702; Arouge 8, comptes du commandeur, f° 7, 21 janv. 1703. A Morges, deux grands chantiers bernois s'achèvent à la fin du XVII^e siècle (Paul BISSEGER, *La ville de Morges*, Berne 1998 [MAH Vaud V], pp. 117, 177, 329).
- ¹⁰³ AC Vevey, Arouge 8, comptes du commandeur, f° 347 v.
- ¹⁰⁴ AC Vevey, Arouge 8, comptes du commandeur, f° 347 v., 16 mai 1702.
- ¹⁰⁵ AC Vevey, Arouge 8, f° 336: Abraham Clerc reçoit 7 ff. 6 s. «à compte du travail qu'il doit faire au fronton du bâtiment»; f° 345 et 346 v., 28 avril 1702: «payé au maître sculpteur tant pour le travail de 20 pieds de rustique [chaîne d'angle?] que pour l'écu de la Ville, les armes de Mons. le Banderet, de M. le Maisonneur et de moi, ff. 71»; DE MONTET 1978 (cf. note 5), p. 124.
- ¹⁰⁶ AC Vevey, Aableu 32, Man. Cons., p. 109, 13 nov. 1702.
- ¹⁰⁷ AC Vevey, Aableu 32, Man. Cons., p. 25, 10 avril 1702: Lemp, originaire de Wynau, près d'Aarwangen, «a fait conster son baptistaire natif a Berne, du 18 mai 1676». Il est reçu à la petite bourgeoisie en 1702. En considération de ses mérites, il obtient en 1710 la grande bourgeoisie et est nommé au Conseil des Cent-Vingt (AC Vevey, Aableu 34, Man. Cons., p. 457, 15 sept. 1710). Son fils, Jacques-Louis Lemp, sera également sculpteur sur bois et peintre à Vevey (AC Vevey, Aableu 58, Man. Cons., p. 525, 8 juin 1761).
- ¹⁰⁸ AC Vevey, Aableu 32, Man. Cons., p. 161, 21 fév. 1703; p. 162, 26 fév. 1703.
- ¹⁰⁹ AC Vevey, Aableu 32, Man. Cons., p. 344, 8 mai 1704; p. 353, 2 juin 1704.
- ¹¹⁰ AC Vevey, Aableu 33, Man. Cons., p. 121, 7 janv. 1706. Le sujet reste sensible: «Vu les continuelles railleries qu'on reçoit pour le retard de la construction de la maison de Ville...» (Aableu 34, Man. Cons., p. 97, 6 sept. 1708).
- ¹¹¹ AC Vevey, Aableu 33, Man. Cons., p. 340, 31 janv. 1707; Aableu 34, Man. Cons., p. 241, 24 juin 1709; p. 367, 24 mars 1710.
- ¹¹² DE MONTET 1978 (cf. note 5), p. 124.
- ¹¹³ AC Vevey, Aableu 33, Man. Cons., p. 348, 14 fév. 1707.
- ¹¹⁴ AC Vevey, Aableu 34, Man. Cons., p. 100, 13 sept. 1708; p. 103, 17 sept. 1708; p. 233, 6 juin 1709; p. 262, 12 août 1709.
- ¹¹⁵ Le «prince-métal» est un cuivre extrêmement raffiné, plus apte à recevoir le poli et la dorure; sa couleur peut se rapprocher de celle de l'or (Jacques SAVARY DES BRÛLONS, *Dictionnaire universel de Commerce, d'Histoire naturelle & des Arts et Métiers...*, II, Genève 1750, col. 1349-1350).
- ¹¹⁶ AC Vevey, Aableu 34, Man. Cons., p. 373, 10 avril 1710; p. 403, 26 mai 1710: «puisque la couleur de prince mestail qu'on avait fait dessein de mettre à certaine bordure des balustres n'est pas d'usage par l'expérience qu'on en a vu, a esté ordonné qu'on fera un essay avec quelques vernis jaunes». *Ibid.*, p. 405, 2 juin 1710: «Le proiect de couleur jaune pour les balustres n'ayant pas esté approuvé, M^{re} Lemp continuera sa tâche avec la couleur de prince mestail».
- ¹¹⁷ AC Vevey, Aableu 34, Man. Cons., p. 153, 17 janv. 1709; p. 203, 15 avril 1709. En fait, Morges ne disposait pas de tuilerie sur son territoire, mais aux environs: Bussy, Lonay et Préverenges (BISSEGER 1998 [cf. note 102], pp. 38-39).
- ¹¹⁸ AC Vevey, Aableu 34, Man. Cons., p. 233, 6 juin 1709.
- ¹¹⁹ AC Vevey, Aableu 34, Man. Cons., p. 11, 22 mars 1708; p. 345, 10 fév. 1710; p. 451, 8 sept. 1710: Gaspard Stahl, fils de Hans Rudolf, de Turbental, bailliage de Kybourg (ZH), reçoit la petite bourgeoisie de Vevey; sa femme demande en 1710 le paiement de l'horloge, mais celle-ci n'est pas encore bien réglée. Voir aussi AC Vevey, Gb 270/196, 1848, devis et soumission pour le transfert de l'horloge de l'Hôtel de Ville à la douane et vice versa, par Giroud-Petion, horloger.
- ¹²⁰ Le mécanisme daté 1760 (env. 48 × 80 × haut. 98 cm) est aujourd'hui conservé au Musée historique de Vevey.
- ¹²¹ AC Vevey, Aableu 34, Man. Cons., p. 270, 5 sept. 1709; p. 457, 17 nov. 1710; p. 513, 8 janv. 1711.
- ¹²² *Palé de six pièces, de gueules, d'or et d'azur*. Ces armoiries particulières sont d'or et de sable. DE MONTET 1987 (cf. note 5), p. 124; Donald-Lindsay GALBREATH, *Armorial vaudois*, II, Baugy-sur-Clarens 1934-1936, p. 351.
- ¹²³ *Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur à la bande d'or chargée de trois croissants de gueules, aux 2 et 3 d'azur au sautoir d'or chargé de cinq anneaux de gueules et accompagné de quatre molettes d'argent* (GALBREATH I 1934-1936 [cf. note 122], p. 335-336).
- ¹²⁴ AC Vevey, Aableu 33, Man. Cons., p. 539, 26 janv. 1708; Aableu 34, Man. Cons., p. 84, 30 juillet 1708; p. 112, 16 oct. 1708. Plusieurs artisans sont alors actifs à Moudon: voir Monique FONTANNAZ, «Aperçu de la poterie de terre à Moudon au XVIII^e siècle», in Catherine KULLING, *Poêles en catelles du Pays de Vaud, confort et prestige. Les principaux centres de fabrication au XVIII^e siècle*, Lausanne 2001, pp. 268-275.
- ¹²⁵ AC Vevey, Aableu 34, Man. Cons., p. 417, 30 juin 1710.
- ¹²⁶ CÉRÉSOLE 1890 (cf. note 2), p. 68.
- ¹²⁷ AC Vevey, Aableu 34, Man. Cons., p. 433, 4 août 1710.
- ¹²⁸ AC Vevey, Aableu 32, Man. Cons., p. 500, 11 mai 1705.
- ¹²⁹ AC Vevey, Aableu 34, Man. Cons., p. 486, 17 nov. 1710: Henri Girard, de Bienne, est toléré à Vevey comme ouvrier maçon.
- ¹³⁰ AC Vevey, Arouge 9, comptes du commandeur, f° 318 v., 13 fév. 1716; Aableu 36, Man. Cons., p. 351, 17 fév. 1716; p. 366, 26 mars 1716.
- ¹³¹ AC Vevey, Aableu 36, Man. Cons., p. 465, 3 août 1716; p. 492, 8 sept. 1716.
- ¹³² AC Vevey, Aableu 36, Man. Cons., p. 493, 14 sept. 1716.
- ¹³³ Musée historique de Vevey; voir aussi: *Miroirs: jeux et reflets depuis l'Antiquité*, Paris 2000, pp. 101 et 154 (notice par Françoise Lambert).
- ¹³⁴ AC Vevey, Aableu 12, Man. Cons., p. 130, 10 juin 1578; [Thomas Schoepf], *In tabulas chorographicas Urbis et agri Bernensis* [document cartographique], [S.l., 1565-1576]. Facsimilé publié par Georges Grosjean (*Karte des Bernischen Staatsgebietes von 1577/78*, Dietikon/Zurich 1970).
- ¹³⁵ Aimable communication de Luigi Napi; les comptes de la Ville manquent de 1636 à 1653. Cet artisan a été identifié par Catherine Külling et Luigi Napi, ainsi que par Marcel GRANDJEAN, *Les temples vaudois. L'architecture réformée dans le Pays de Vaud*, Lausanne 1988 (BHV 89), p. 492.

- ¹³⁶ Musée historique de Vevey (longueur 62 cm, en acier). Etienne DE PALÉZIEUX, *La famille de Palézieux dit Falconnet. Origines, généalogie et annales*, Vevey 1988 (typoscript déposé aux ACV), p. 18.
- ¹³⁷ Aimable communication de Corinne Borel, conservatrice du Musée d'art et d'histoire de Genève, dont les collections abritent plusieurs objets similaires. Au château de Rümligen (BE), un portrait daté 1554 illustre le bailli et patricien bernois Hans Frisching affichant un exemplaire précoce de ce symbole de puissance (aimable communication d'Adrian Baschung, Musée national suisse à Zurich).
- ¹³⁸ Au greffe municipal, ce bâton est aujourd'hui porté dans les grandes occasions par l'huissier de la commune. Longueur 119 cm, à pointe et pommeau en argent portant des traces de dorure, sans marque d'orfèvre; voir Luigi NAPI, article en préparation.
- ¹³⁹ Divers sceaux et mesures au Musée historique de Vevey. Au Musée monétaire cantonal à Lausanne, on trouve également des matrices en laiton du sceau du tribunal de district de Vevey sous la République helvétique, et de celui de la commune à l'ère cantonale (aimable communication d'Anne Geiser, conservatrice).
- ¹⁴⁰ Au Musée historique de Vevey (hauteur env. 50 cm). AC Vevey, Aableu 34, Man. Cons., p. 512, 5 janv. 1711: «pour les bons services que ledit Mr Hugonin a rendus pour l'établissement de la maison de Ville, a été ordonné qu'on fera faire un vase de la valeur de sept pistoles auquel on mettra les armes de la Ville».
- ¹⁴¹ *Trésors d'art religieux en Pays de Vaud*, Lausanne 1982.
- ¹⁴² Musée historique de Vevey (hauteur env. 31 et 23 cm). *Trésors* 1982 (cf. note 141), p. 226.
- ¹⁴³ *Trésors* 1982 (cf. note 141), p. 276, n° 285.
- ¹⁴⁴ Musée historique de Vevey (diam. env. 30 cm, haut. 38 cm).
- ¹⁴⁵ AC Vevey, Aableu 45, Man. Cons., p. 446, 30 juin 1733; *Trésors* 1982 (cf. note 141), p. 140.
- ¹⁴⁶ BISSEGER 1998 (cf. note 102), p. 166.
- ¹⁴⁷ AC Vevey, Arouge 6 1574; Aableu 12, Man. Cons. N° 10, f°/v. 17 nov. 1580.
- ¹⁴⁸ Le domaine a été acquis en 1792 par la Ville de Vevey; aimable communication de Luigi Napi (voir Luigi NAPI, *Corseaux, Paix N° 6. Etude historique et archéologique*, mai 2003).
- ¹⁴⁹ AC Vevey, 39.02, Hôtel de Ville, restauration 1882.
- ¹⁵⁰ ACV, AMH, A 174/4, A 17183, notes historiques sur l'Hôtel de Ville, extrait du rapport de gestion 1901.
- ¹⁵¹ AC Vevey, 39.02, correspondance 1938-1939.
- ¹⁵² AC Vevey, Aableu 32, Man. Cons., p. 353, 2 juin 1704; Aableu 98, Reg. Mun., p. 85, 26 avril 1858: rapport de Benjamin Franel, charpentier.
- ¹⁵³ AC Vevey, 39.02, Hôtel de Ville. Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 6 déc. 1955: «Le nouvel aspect du toit correspondra à ce qu'il était à l'origine»; *ibid.*, 13 juin 1961, rapport et préavis sur les travaux prévus à l'Hôtel de Ville, mentionne l'année 1957, lorsque le Conseil communal autorise la transformation de la toiture.
- ¹⁵⁴ AC Vevey, 39.02, correspondance 1952-1955, projet définitif établi par «E. C.» [Edwin Contesse], dessinateur au service des travaux de la Ville.
- ¹⁵⁵ ACV, AMH, A 174/4, A 17193/1, photographie de la face principale, côté placette, en 1954, avant la transformation de la toiture.
- ¹⁵⁶ AC Vevey, Aableu 33, Man. Cons., p. 169, 18 mars 1706: Delafontaine termine son mandat en 1706 et est remplacé par Gamaliel Scanavin (DE MONTET 1902 [cf. note 35], p. 73).
- ¹⁵⁷ Ce type de carrelage se rencontre également au château de L'Isle et dans les combles du château de Prangins.
- ¹⁵⁸ AC Vevey, Aableu 32, Man. Cons., p. 162, 26 fév. 1703 et p. 467, 5 mars 1705.
- ¹⁵⁹ Voir aussi: Lausanne, fenêtres de l'Hôtel de Ville, 1672 (Marcel GRANDJEAN, *La ville de Lausanne I*, Bâle 1965 [MAH Vaud I], p. 391) – Moudon, maison seigneuriale de Forel, armoire de la chambre haute, 1672, et maison Loys de Villardin, porte vers 1691 (Fontannaz 2006 [cf. note 56], p. 268, fig. 226 et p. 282, fig. 242) – Mont-sur-Rolle, Grosse Maison, porte datée 1677 (Paul BISSEGER, *Rolle et son district*, Berne 2012 [MAH Vaud VII], p. 203).
- ¹⁶⁰ AC Vevey, 39.02, rapport, 13 juin 1961.
- ¹⁶¹ AC Vevey, Aableu 75, Reg. Mun., p. 74, 21 fév. 1816: mention de «la salle du rez-de-chaussée... destinée aux assemblées du Conseil municipal est trop petite pour recevoir ses membres».
- ¹⁶² AC Vevey, Aableu 92, Reg. Mun., p. 21, 18 oct. 1849 et p. 34, 7 nov. 1849: décor pictural dans la salle du Conseil communal en remplacement des papiers peints; AC Vevey, 39.02, photos Ecole des Arts et Métiers de Vevey, section photographie, 1965.
- ¹⁶³ AC Vevey, Aableu 93, Reg. Mun., p. 320, 23 déc. 1850.
- ¹⁶⁴ AC Vevey, préavis de la Municipalité sur l'aménagement de la salle du Conseil communal, 20 janvier 1975; «Le Conseil communal réintègre ses murs» (après restauration), *Feuille d'avis de Vevey*, 23 avril 1976 (aimables communications de Lorraine Filippozzi).
- ¹⁶⁵ ACV, AMH, A 174/4, A 13272/1, rapport Nicati et Burnat, 15 fév. 1901; AC Vevey, 39.02, facture du menuisier F. Maquelin, 1901.
- ¹⁶⁶ AC Vevey, 39.02, lettre de Th.-A. Hermanès, 10 août 1962, et devis des architectes Cl. Jaccottet et P. Margot, 15 nov. 1962.
- ¹⁶⁷ AC Vevey, Aableu 34, Man. Cons., pp. 114-115, 29 oct. 1708; p. 119, 8 nov. 1708; Aableu 63, Man. Cons., p. 6, 15 nov. 1776: mention de la «nouvelle salle du Conseil».
- ¹⁶⁸ AC Vevey, Aableu 93, Reg. Mun., p. 502, 27 août 1851.
- ¹⁶⁹ AC Vevey, Aableu 93, p. 502, 27 août 1851; ACV, AMH, A 174/4, A 13272/1, rapport Nicati et Burnat, 15 fév. 1901.
- ¹⁷⁰ AC Vevey, 39.02, rapport de Th.-A. Hermanès, restaurateur de peintures, 10 août 1962.
- ¹⁷¹ AC Vevey, 39.02, facture E. Pastore, 1901.
- ¹⁷² «Première suisse à Vevey pour *Dr Fischer of Geneva*», *24 Heures*, 24 oct. 2013, p. 21; Pierre SMOLIK, *Graham Greene: The Swiss Chapter*, [Vevey] 2013.
- ¹⁷³ AC Vevey, Aableu 76, Reg. Mun., p. 434, 7 fév. 1825.
- ¹⁷⁴ AC Vevey, 39.02, facture Adolphe Cuénoud, octobre 1891 et facture Arnold Meyer, poëlier, 1901; ACV, AMH, A 174/4, A 17183/4; Catherine KULLING, «Poëles veveysans du XVIII^e siècle armoriés et datés: un précieux outil de référence», in *Des pierres et des hommes. Matériaux pour une histoire de l'art monumental régional*, Lausanne 1995 (BHV 109), pp. 465-482.
- ¹⁷⁵ AC Vevey, 39.02, facture Arnold Meyer, poëlier, 1901.
- ¹⁷⁶ Catherine KULLING, *Poëles en catelles du Pays de Vaud, confort et prestige. Les principaux centres de fabrication au XVIII^e siècle*,

Lausanne 2001, p. 177; Les armes de cette famille figurent ici sous forme d'une variante difficile à blasonner (GALBREATH I 1934-1936 [cf. note 122], p. 327).

¹⁷⁷ AC Vevey, Aableu 60, Man. Cons., p. 266, 12 sept. 1768; KULLING 2001 (cf. note 176), pp. 161-235.

¹⁷⁸ AC Vevey, Aableu 63, Man. Cons., p. 6, 15 nov. 1776.

¹⁷⁹ Attestés dans Andres MOSER, *Der Amtsbezirk Nidau II*, Berne 2005 (MAH Berne Land III), p. 229.

¹⁸⁰ AC Vevey, Aableu 66, Man. Cons., p. 312, 1^{er} fév. 1796. (AC Vevey, Aableu 64, Man. Cons., p. 25, 31 janv. 1785).

¹⁸¹ AC Vevey, Aableu 65, Man. Cons., p. 214, 6 avril 1797.

¹⁸² *La Chaux-de-Fonds, son passé et son présent: notes et souvenirs historiques publiés à l'occasion du centième anniversaire de l'incendie du 5 mai 1794* [La Chaux-de-Fonds] 1894, p. 375.

¹⁸³ AC Vevey, 39.02, 13 juin 1961, rapport relatif aux aménagements intérieurs.

¹⁸⁴ AC Vevey, Aableu 34, Man. Cons., p. 113, 1708 et pp. 114-115, 29 oct. 1708.

¹⁸⁵ AC Vevey, Aableu 75, Man. Cons., p. 74, 21 fév. 1816; p. 121, 26 juin 1816.

¹⁸⁶ Daniel Alexandre CHAVANNES, «Notice sur un tableau conservé dans les archives de Vevey, présenté à la Société d'histoire de la Suisse romande, dans sa séance du mardi 20 novembre 1838» in *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique*, 1838, pp. 338-359.

¹⁸⁷ Aimable communication de Françoise Lambert, conservatrice du Musée historique de Vevey.

¹⁸⁸ AC Vevey, Aableu 62, Man. Cons., p. 152, 24 et 27 août 1772; p. 183, 18 janvier 1773.

¹⁸⁹ AC Vevey, Aableu 73, Reg. Mun., p. 78, 10 juillet 1811.

¹⁹⁰ AC Vevey, Aableu 75, Reg. Mun., p. 242, 15 mars 1817.

¹⁹¹ AC Vevey, 39.02, 13 juin 1890, lettre d'E. Dumur, président du Tribunal, relative à l'exiguïté des lieux; Gbbleu 446, Henri Schobinger, arch., plans et coupes, projet d'aménagement du 1^{er} étage, avec salles de la Municipalité, de la Justice de Paix et du tribunal civil (1891, non réalisé).

¹⁹² AC Vevey, Aableu 85, Reg. Mun., p. 174, 12 juillet 1837; p. 180, 2 août 1837; Paul BISSEGGGER, *D'ivoire et de marbre. Alexandre et Henri Perregaux ou l'Âge d'Or de l'architecture vaudoise (1770-1850)*, Lausanne 2007 (BHV 131), p. 279.

¹⁹³ AC Vevey, 39.02, extrait du procès-verbal de la Municipalité, 20 nov. 1952.

¹⁹⁴ AC Vevey, dossier immeubles, Hôtel de Ville, lettre de l'archiviste communale Irène Décombaz, 20 août 1982.

¹⁹⁵ Denis DECRAUSAZ, «Montrer le pouvoir. Les hôtels de ville du XVIII^e siècle dans le Pays de Vaud», in *A+À*, 2014, 4, pp. 78-85.

¹⁹⁶ Rudolf RENGIER, *Romont, Bulle, Estavayer-le-Lac: trois hôtels de ville au canton de Fribourg: histoire et architecture*, mémoire de licence, Université de Lausanne 1982.

¹⁹⁷ Bruno CARL, *Klassizismus*, Zurich 1963.

¹⁹⁸ *Itinéraire du Pays de Vaud, du gouvernement d'Aigle et du Comté de Neuchâtel et Vallengin*, Berne 1794, pp. 27-28.

¹⁹⁹ *Notices d'utilité publique*, II, 1807, p. 53.

²⁰⁰ J.-L. MANGET, *Description et itinéraire des bords du lac de Genève, ou Manuel du voyageur dans la vallée du Léman*, Genève 1822, p. 78.

²⁰¹ LEVADE 1824 (cf. note 42), p. 336.

²⁰² BAILLY DE LALONDE, *Le Léman, ou voyage pittoresque, historique et littéraire à Genève et dans le canton de Vaud*, I, Paris 1842, p. 324.

²⁰³ Frédéric GILLIARD & Henri MEYER, *Le canton de Vaud I*, Zurich/Leipzig 1925 (MB Vaud I), pp. 40-41 et XXXI-XXXII.